

N°67

NOYAL MUZILLAC

Magazine

Juillet 2016



Mot du Maire 3

Vie communale

Aménagement foncier 4
Bibliothèque 5
PLU 5
Sécurité routière 6
Salle des sports 6
Projet éolien 7
Voiries rurale et urbaine 7
Comptes rendus
des réunions du Conseil Municipal 8-19

Vie intercommunale

Arc Sud Bretagne 20-22
Tourisme Arc Sud Bretagne 23

Vie des écoles

École communale Jean-Marie Boëffard 24-26
Amicale Laïque 26
École du Sacré Cœur 27-29
L'APEL 29
Gros plan sur la cantine municipale 30-31

Vie sociale et solidaire

L'ADMR 32
RAM 32

Vie des associations culturelles

ANHA 33
Au gré des sentiers 33
Collectif loisirs Noyalais 33
Club du Bel Âge 34
La Noyalaise fleurie 34
Jeune France Calembredaine 35
E Korn An Tan 35
Jeune France Musique 36
La Musicalaise 37
Les Cousettes Noyalaises 37

Vie des associations sportives

Jeune France Basket 38-39
D-Tonic 40
Gym Club Noyalais 40
Hand-ball Club 41
Jeune France Football 42
Comité des Boules de Bourgerel 42

Histoire & toponymie 43

Dépêches du mag 44-45

État civil 46

Memento 47

Calendrier des manifestations

Directeur de la publication : Patrick BEILLON

Rédaction : service communication

Charte graphique, réalisation et impression

www.izatis.com 02 97 26 00 42

Crédit photos : Fotolia, TASB

Imprim'vert tirage 1 250 exemplaires

Imprimé sur papier 100 % recyclé - Dépôt légal 3^e trimestre 2016

Sommaire



Mairie

Place de la mairie

Tél. 02 97 41 65 47 - Fax. 02 97 41 62 21

www.noyal-muzillac.fr - mairienoyalmuzillac@wanadoo.fr

• Ouverture au public

Lundi, mardi, mercredi, jeudi 9h/12h et 13h30/17h15

Vendredi 9h/12h et 13h30/16h30

Samedi 9h/12h

Services techniques

st.mairienoyalmuzillac@orange.fr

Permanences : le Maire et les Adjointes reçoivent uniquement sur rendez-vous

Le Maire : Patrick BEILLON

Les adjointes

- Geneviève LAVIGNE (Affaires sociales, Associations Culturelles)
- Jean-Marc LE BRAS (Urbanisme, Communication, Patrimoine, Tourisme)
- Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC (Affaires Scolaires et Enfance Jeunesse)
- Christian BILLY (Finances, Économie, Commerce, Sports, Haut débit, Marchés publics - MAPA)
- Daniel PASCO (Environnement, Voirie, Bâtiments Communaux et Agriculture)

mot du Maire



Nous voici arrivés à mi chemin de l'année 2016. L'équipe municipale poursuit la réalisation des projets engagés.

Lors du débat budgétaire au mois de mars dernier, nous avons défini notre ligne de conduite pour l'année à venir. Il n'est pas toujours facile de faire des choix pour prioriser les projets.

Nous devons d'abord aller au bout des engagements pris tels que :

- **L'aménagement foncier.** Nous espérons finir pour décembre 2016 les travaux prévus dans le marché passé en février 2014. Cela ne se fera que pour fin 2017, rigueur budgétaire oblige, d'autant que les subventions accordées par le Conseil Général sont revues à la baisse par la nouvelle assemblée du Conseil Départemental.
- **Le réseau routier.** N'oublions pas l'entretien de nos routes, cette année c'est le village de Brulis qui verra son réseau remis en état.
- **La salle de sport.** Les travaux d'extension (2 vestiaires, le hall d'accueil, la salle de réunion) sont terminés. Il nous faut maintenant entamer des travaux de rénovation tels que la mise en place d'un nouveau sol sportif, la réfection de la toiture, l'isolation des vestiaires, le changement des ouvertures, et l'isolation du local de stockage. Tout ceci ayant trente ans d'âge, cela mérite une remise à neuf.
- **La révision du PLU.** Un travail long et important pour le développement de la commune. Une enquête publique est prévue avant la fin de l'année.

- **L'accueil périscolaire.** En février, le conseil municipal a voté la mise en place de ce projet. Tous les élus de la commission enfance jeunesse et le personnel municipal y travaillent avec beaucoup d'entrain afin d'être prêt pour la rentrée prochaine. Je les remercie pour leur mobilisation.

De nouveaux projets seront réalisés, telle l'installation d'une aire de jeux pour les petits, lieu qui pourrait aussi permettre d'établir un lien intergénérationnel.

Nous travaillons à l'ouverture d'un lotissement communal qui, je l'espère, devrait voir le jour courant 2017. A ce jour la commune ne dispose pas de terrain aménagé et disponible à la vente. Il est de notre devoir de permettre notamment aux jeunes ménages, de pouvoir s'installer à Noyal, et il en va aussi de la fréquentation des écoles.

Une extension du columbarium est engagée, ainsi que l'embellissement et la mise au norme du jardin du souvenir.

Pour faire face à nos investissements et maintenir notre budget de fonctionnement, permettant d'assurer un service de qualité à notre population, nous devons faire appel à l'emprunt. Trois cent mille euros sont prévus. Une gestion rigoureuse au quotidien devrait permettre de réduire cette somme.

Je remercie toutes les personnes qui œuvrent pour le meilleur de notre commune. Je vous souhaite de très belles vacances, un bel été et surtout **restons solidaires.**

Patrick BEILLON

Aménagement Foncier

Dans le cadre de l'aménagement foncier, la création des chemins commencée en 2015, se poursuivra tout au long de cette année 2016, et probablement en 2017.

Afin d'améliorer l'entrée et la sortie des camions du moulin de Cadillac, la réalisation d'un rond-point a été mise en œuvre par l'entreprise CHARIER. La partie aménagement foncier (déboisement, terrassement, empierrement) est

prise en charge par la commune : montant 91 000€ TTC.

La partie voirie (assainissement, revêtement bitume) est prise en charge par la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne : montant 45 000€ TTC. ■

La commission aménagement foncier

N° du chemin	Lieu-dit	Section	Secteur
CR n°205	La Verdée	ZD	Secteur 1
CR n°206	Louffaut	ZE	Secteur 1
CR n°210	Rangoman/Brangolo	ZK	Secteur 1
CR n°221	Moulin de Pomin	ZL	Secteur 1
CR n°238	Lanvais	ZT	Secteur 2
CR n°241	Trebicar	ZT	Secteur 3
CR n°244	Ville Taillouse	ZV	Secteur 2
CR n°246	Ville Taillouse	ZV	Secteur 2
CR n°250	Le Cléo	ZW	Secteur 2
CR n°273-275-176	La Grée Grace	YI	Secteur 3
CR n°283	Kerivin	YK	Secteur 3
CR n°289	Gravisage	YL	Secteur 3
CR n°290	Gravisage	YL	Secteur 3
CR n°300	Le Petit Lannac'h	YN	Secteur 3

N° du chemin	Lieu-dit	Section	Secteur
CR n°303	Lezale	YO	Secteur 3
CR n°313	Kernicol	YP	Secteur 3
CR n°319	Brulis	YR	Secteur 3
CR n°330	Pouling/Tremondet	YW	Secteur 4
CR n°331	Pouling/Tremondet	YW	Secteur 4
CR n°332	Le Pertuchaud	YV	Secteur 4
CR n°345	Kerdrean	XA	Secteur 4
CR n°349	Lande de Rohel	XB	Secteur 4
CR n°350	Lande de Rohel	XB	Secteur 4
CR n°355	Petit Bourgerel	XC	Secteur 4
CR n°358	Moulin de la Grée	XD	Secteur 4
CR n°361	Castelly	XE	Secteur 4
CR n°366	Cadillac	XI	Secteur 4
CR n°385	Kermabalan	XO	Secteur 1



Bibliothèque

Elle a tout d'une grande

Parce qu'elle est un service municipal géré par des bénévoles, la bibliothèque de Noyal Muzillac est bien vivante. Outre une collection locale forte de quelques 4000 titres, elle reçoit, deux fois par an, environ 300 nouveaux ouvrages en prêt de la Médiathèque Départementale du Morbihan. Nos adhérents désirant des livres particuliers, qui ne sont pas en rayons, peuvent en faire la demande et nous essayons de les leur procurer via la MDM.

Un comité de lecture permet aux bénévoles de partager leurs opinions sur les ouvrages qu'ils ont lus. Les membres de ce comité rédigent des fiches de lecture qui sont regroupées dans un classeur permettant aux adhérents de lire un autre résumé que celui imprimé sur la couverture. Venez nous rejoindre au sein de ce club !

Le Conseil Municipal a attribué à la bibliothèque en mars dernier, une subvention de 2.500€. Les bénévoles de la bibliothèque vont s'empresse d'investir dans de nouveaux livres : des romans, des romans « de terroirs », des romans policiers, etc ... Depuis une année, une vingtaine de nouveaux adhérents a rejoint la bibliothèque.

Afin d'offrir à nos adhérents un accueil, digne de ce nom, nous avons réorganisé notre bibliothèque, de nouvelles étagères ont été installées pour les livres policiers. Avec les nouveaux titres que nous allons acquérir, d'autres changements seront à l'ordre du jour pour la rentrée.

PLU

2016 devrait voir l'aboutissement du PLU. De nombreuses réunions vont se succéder jusqu'à la fin de l'année. Mai a vu se préciser de façon définitive les orientations d'aménagement et de programmation, le zonage et le règlement du PLU. Le vendredi 10 juin, une réunion de travail a permis une présentation du projet de PLU aux Personnes Publiques Associées; leurs remarques ont été prises en compte dans la version définitive du PLU qui a été présentée une seconde fois en réunion officielle le lundi 27 juin. La réunion publique du mardi 5 juillet à la salle de la Michochène, permettra la présentation de la version définitive du PLU à l'ensemble des Noyalais. Une délibération du conseil municipal de juillet portera sur l'arrêt définitif du PLU. Les PPA donneront leurs avis sur le PLU dans un délai de 3 mois suivant sa présentation en réunion officielle. La dernière étape consistera alors en l'enquête publique au mois de décembre.

Au fur et à mesure de l'élaboration du PLU, des modifications importantes ont été apportées par la commission, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable modifié a de nouveau été débattu en conseil



Prochainement, la bibliothèque prendra le nom de « Bibliothèque Huguette Laudrain ». Pour se faire, un sondage a été fait auprès de nos adhérents pour proposer cette nouvelle appellation, validé par le conseil municipal. Nous vous souhaitons de bonnes vacances accompagnées de livres divers et variés. ■

Les horaires d'ouverture sont :

- Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h
- Jeudi de 17h à 19h
- Samedi de 10h à 12h.

Adhésion annuelle : 11€ (individuel ou famille)

Geneviève Lavigne

municipal de juin. De la même façon, le règlement a du être réécrit en cours d'élaboration pour intégrer de nouvelles normes de présentation; sont pris en compte de façon approfondie la qualité et la diversité architecturale, l'intégration dans les paysages urbains ou paysagers, le traitement environnemental des espaces non bâtis. La compatibilité du PLU avec le SCOT d'Arc Sud Bretagne permet une consommation foncière maximale de 18ha sur la commune pour la période 2014-2023; la densité moyenne attendue s'élève à 18 logements à l'hectare traduisant une volonté de densifier et centraliser l'habitat, et de limiter la consommation des terres agricoles. Pour répondre aux besoins en logement sur la période 2014-2023, 310 logements au maximum pourraient être réalisés à Noyal-Muzillac, dont 30% en centre bourg et 70% en extension. Les changements de destination (par exemple une ancienne étable transformée en logement) sont inclus dans les objectifs de réalisation de logements même s'ils n'entraînent aucune consommation de foncier. ■

Jean Marc Le Bras

Sécurité routière

En ce milieu d'année 2016, notre action sur la sécurité routière, s'est déclinée sur deux volets que sont les infrastructures et le comportement des usagers. Nul n'est besoin de rappeler que le moins onéreux des deux, est de travailler uniquement sur le comportement.

Les infrastructures

Après analyse des relevés effectués via notre radar/contrôle de vitesse, il a été décidé d'agir sur deux endroits en priorité, avant fin juillet. Les lieux concernés sont l'entrée de notre agglomération dans le sens Le Guerno-Noyal rue de la Jeune France (limitée à 50km/h) et au lieu-dit Rohel (limitée à 70km/h). De nombreux dépassement de vitesse autorisée ont été constatés et créent un sentiment de danger et d'insécurité des piétons et riverains. Notre action sera donc de diminuer la vitesse par la mise en place de dispositifs contraignants envers les automobilistes; des « écluses » avec un sens prioritaire seront ainsi installées pour un essai dans un premier temps puis des mesures seront effectuées et enfin une consolidation clôturera ce dispositif (fin 2016). D'ors et déjà, d'autres lieux sont étudiés et « expertisés » : la rue des Peupliers en entrée d'agglomération (sens Muzillac-Noyal) avec la nécessité de travailler conjointement avec le conseil départemental et la rue de Benguë au niveau de la chapelle (danger lors du passage des élèves pour le déjeuner). Concernant ce dernier lieu, la mise en place d'un dispositif spécifique sera établie en fin d'année, en cohérence avec l'ouverture d'un contournement du centre bourg, reliant la Michochêne à Bois Gestin, permettant la circulation de véhicules à fort gabarit, notamment les engins agricoles.

Salle des sports

Extension de la salle des sports

La commission de Sécurité du jeudi 12 mai 2016 a donné un avis FAVORABLE à l'ouverture au public. Le matériel (tables, chaises, signalétique...) et des accessoires (matériel de nettoyage...) vont être mis en place très prochainement. Les locaux sont ainsi disponibles depuis le début du mois de juin. En attendant, la salle de réunion est ouverte à toutes les associations Noyalaises. Merci de vous adresser en mairie pour toute demande.

D'autres lieux ont été évalués; les vitesses et trafic en entrée de l'agglomération de Bourgerel ont été répertoriées. Les résultats seront présentés lors de la prochaine parution du magazine de la commune.

Les entrées, parkings et lieux situés à proximité des 2 écoles ont été l'objet d'un réflexion au cours de réunions de commissions intégrant notamment les enseignants et des représentants de parents d'élèves. Aux abords de l'école publique, des mesures ont été prises (suppression de l'arrêt de bus face à la sortie principale, reprise de la peinture horizontale du passage piéton conséquent et des places réservées aux handicapés, amélioration de la gestion des parkings aux parents déposant leurs enfants, consigne aux chauffeurs des bus scolaires).

Le comportement des usagers

Le 24 mai, une journée de sensibilisation des usagers traversant notre agglomération et un spectacle de clowns destinés aux jeunes générations scolaires, ont été organisés. La sensibilisation des usagers a permis, avec le concours de la brigade de Gendarmerie de Muzillac, d'imposer à 20 automobilistes contrevenants, suite à des vitesses excessives, d'effectuer des stages de 10 minutes sur le thème de la sécurité routière.

Les enfants des classes primaires des 2 écoles ont pu, à travers un spectacle de clowns, appréhender la sécurité routière (piétons et traversée de voies), descente et montée de bus, équipement de sécurité pour l'usage de vélo, place assise en voiture...).

Didier Loyer



Réhabilitation de la salle des sports

Elle comprend la vérification de la toiture, le changement de sol sportif, l'isolation thermique des murs, la réfection du toit des vestiaires, le changement des menuiseries extérieures et intérieures, la peinture murale, la modification de l'équipement sportif et l'éclairage du parking.

Le Conseil Municipal du mois de mai 2016 a validé l'avant-projet définitif. Le CM de juillet 2016 désignera les entreprises retenues afin que les travaux puissent débuter dans les meilleurs délais, en septembre ou octobre, pour être parachevés en fin d'année.

Tous les sportifs, les enfants des 2 écoles et l'ALSH de Noyal-Muzillac bénéficieront alors d'un équipement adapté et conforme, dédié aux sports en salle.

Christian Billy

Projet éolien

Énergie Éolienne France Sas poursuit le développement de son projet des landes de Cambocaire. EEF a proposé une première information à Noyal-Muzillac dans la Maison du Patrimoine sous la forme d'un dossier de présentation du projet mis à disposition du public du 8 au 22 mai ainsi qu'un cahier de recueil des remarques des visiteurs.

En parallèle a été mis en ligne pendant la même période un site internet de présentation du projet. Alors que peu de personnes (environ quarante) se sont déplacées pour prendre connaissance des documents mis à disposition, le site, selon EEF, aurait été assez largement consulté et de nombreux commentaires ont été laissés sur le site. Le dossier de consultation était téléchargeable sur le site, il propose une présentation globale du projet, les informations-clés du projet (l'historique de développement, les enjeux environnementaux, paysagers et patrimoniaux, l'étude des variantes d'implantation du projet de parc éolien).

Le projet en quelques chiffres:

Hauteur maximale en bout de pôle: 180 m, hauteur des mâts: 117 m, longueur des pôles: 61,5 m

De type eno126, la puissance nominale des éoliennes est d'environ 3,5 MW

La combinaison hauteur de mât et longueur de pôle ne devra pas dépasser 180 m de hauteur totale en bout de pôle.

Puissance totale du projet: environ 10,5 MW; Coût d'investissement: environ 13 M€

À titre de comparaison, les éoliennes d'Ambon visibles au bord de la RN 165 un peu avant Muzillac ont une hauteur maximale de 113 m en bout de pôle.

Dans le projet initial étaient prévues 5 éoliennes; le nouveau projet propose l'implantation de 3 éoliennes, il sera intéressant de connaître très précisément les impacts visuel et sonore de ces machines de grande taille.

Même si le conseil municipal garde une position complètement neutre vis-à-vis de ce projet éolien, une convention entre EEF et la mairie de Noyal-Muzillac a dû être élaborée; elle concerne une remise en état du site quand les éoliennes ne seront plus exploitées. Plusieurs modifications de la convention ont été demandées par la mairie de façon à garantir un démantèlement complet en fin d'exploitation ainsi qu'une remise en état satisfaisante du site.

Le schéma départemental de développement de l'éolien pour le Morbihan, adopté en 2005, prévoyait un potentiel d'implantation éolien d'une puissance électrique de l'ordre de 400 à 450 mégawatts. Déjà en 2014, plus de 480 MW étaient produits par les parcs éoliens du Morbihan, ce qui correspond à une puissance électrique (hors chauffage) pouvant alimenter 200 000 foyers. ■

Jean Marc Le Bras

Voiries rurale et urbaine

Voirie Urbaine

Travaux réalisés en 2016

- Chemin le long de la rue de La Jeune France
- Revêtement bitumé du sentier de la Michochêne.



Chemin de la Michochêne

Voirie Rurale

L'appel d'offres des travaux de voirie rurale pour le programme 2016 sera lancé cet automne.

Travaux prévus :

- Réfection des voies du village de Brûlis, et curage des fossés sur diverses voies de la commune. ■

La commission voirie



Chemin rue de la Jeune France

Comptes rendus des réunions du Conseil Municipal

• Conseil du 25 novembre 2015

Choix du délégataire du service public de l'assainissement collectif et autorisation de signer le contrat de délégation de service

Chaque conseiller municipal a reçu un rapport analysant les offres des sociétés admises à concourir et justifiant le choix de proposer la société STGS pour un contrat de délégation du service public d'assainissement collectif du 1er Janvier 2016 au 31 Décembre 2027.

Le projet de règlement de service, qui définit les prestations assurées par le service ainsi que les obligations respectives de la commune, du délégataire, des abonnés et des propriétaires, ainsi que toutes les annexes au contrat ont été mis à la disposition des élus en Mairie.

M. le Maire informe les élus municipaux des négociations engagées avec les trois candidats et du résultat de celles-ci. L'offre proposée par la société STGS est l'offre économiquement la plus avantageuse pour la commune, correspondant à un budget annuel de 86 220€ contre près de 92 000€ aujourd'hui et à une légère baisse des tarifs : 34€/an pour la part fixe (34,80€/an actuellement) et 1,78€/m³ pour la part liée à la consommation (1,90€/m³ actuellement).

Après délibération et un vote à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés **approuve** la proposition sur le choix de la société STGS ainsi que le contrat proposé, ses annexes et le règlement de service. Il autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de délégation du service public avec ladite société et toute pièce y afférent.

Budget supplémentaire et de réajustement « 2015 » : Commune (budget général)

M. BILLY, adjoint aux finances, **présente** le budget supplémentaire et de réajustement « 2015 » de la commune de NOYAL-MUZILLAC qui s'équilibre à **114 460€** en section de fonctionnement et à **112 184€** en section d'investissement.

Ce qu'il est important de retenir :

En fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement qui seront effectivement réalisées en 2015 **seront supérieures de 114 460€ par rapport aux prévisions** du budget primitif et se déclinent de la manière suivante :

- +43 147€ de dotations de l'Etat,
- +16 340€ de fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales,
- +42 000€ de recettes de la CAF pour l'ALSH, les TAP et le périscolaire,
- +12 973€ de recettes diverses.

Parallèlement, les dépenses de fonctionnement ne seront pas entièrement réalisées, ceci permettant de dégager un **autofinancement supplémentaire de 157 030€**, qui sera transféré à la section d'investissement.

En investissement :

Les recettes d'investissement devraient s'élever à

+112 184€ par rapport à la prévision du budget primitif, incluant l'autofinancement de 157 030€ provenant de la section de fonctionnement et permettant ainsi de réduire de 58 740€ le recours à emprunt.

Parallèlement, les opérations d'équipement seront abondées à hauteur de 50 000€ supplémentaires pour l'acquisition de terrains et 136 178€ pour la rénovation de la salle de sports.

Sur les opérations d'équipement relatives au « programme de voirie rurale 2015 » et au « déploiement numérique », des économies ont pu être réalisées pour un montant total de 52 221€. S'agissant des autres opérations d'équipement, les dépenses sont diminuées globalement de 11 968€.

Après délibération et un vote à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés **adopte** le budget supplémentaire et de rajustement « 2015 » de la commune tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

Tarifs Communaux « 2016 »

Bibliothèque	
Abonnement Annuel Familial	11,00€
Abonnement Saisonnier	6,00€
Carte Perdue	11,00€
Tennis	
Abonnement Annuel «Commune»	10,00€
Abonnement mensuel « Hors Commune »	10,00€
Droit de place	17,00€
Concession cimetière	
15 ans	120,00€
30 ans	160,00€
50 ans	240,00€
Reprise du caveau	800,00€
Concession columbarium	
15 ans	220€
30 ans	300€
Participation forfaitaire pour le mobilier funéraire	700€
C.C.A.S.	
Location Jardin (annuelle)	50€
Participation pour l'Assainissement Collectif	
Catégorie construction nouvelle et existante individuelle à usage d'habitation	
Construction nouvelle	1 300 €
Construction existante	700€
Catégorie immeuble collectif à usage d'habitation	
Par logement pour le 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e logement	950€
Par logement le 4 ^e logement et au-delà	750€
Autres constructions nouvelles	
Construction ou par unité d'activité dans les cas d'activités regroupée dans un même bâtiment	1 300€

Une fois par an, chaque association et section bénéficie pour une réservation à but non lucratif, d'une location gratuite.

Location salle de la Michochêne - Salle de Bengue - Maison du patrimoine - Tarifs 2016

	Commune	Hors commune
Salle de la Michochêne		
• Assemblée générale, réunions	Gratuit	245
• Arbres / Spectacles de Noël des écoles	Gratuit	-
• Manifestations CE/Entreprises	Gratuit	165
• Vin d'Honneur	95	135
• Manifestations à but lucratif (sans cuisson) *Concours de Belote, Loto, Bals, etc...	100	135
• Manifestations à but lucratif (avec cuisson)	250	295
• Mariage (avec cuisine) la journée /deux journées	355/465	525/625
• Repas de Famille (avec cuisine) la demi-journée / la journée	185/305	325/525
• Classe d'Âge la demi-journée/la journée	150/220	-
• Réveillon du Nouvel An (par un traiteur)	355	-
• animateur ou éducateur rémunéré (non associatif)	-	-
Salle de Benguë, Maison du Patrimoine		
• animateur ou éducateur rémunéré (non associatif)	Gratuit	-
• Réunion d'Associations Communales ou d'intérêt communal	Gratuit	-
• Autres occupations (réunions commerciales...)	Gratuit	50
• Vin d'honneur Cérémonie obsèques	35	-

Caution salles

Commune	
• Pour les associations	70,00€
• Pour les particuliers – Salle de la Michochêne	150,00€
• Pour les particuliers – Salle de Benguë et Maison du Patrimoine	40,00€
Hors commune	
• Pour les locations inférieures à 150€	150,00€
• Pour les locations supérieures à 150€	380,00€

• Conseil du 16 décembre 2015

Exécution partielle des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif « 2016 »

Monsieur le Maire informe les élus municipaux que conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'exécutif de la commune, peut sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (exercice 2015), non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et ce jusqu'à l'adoption du budget primitif « 2016 ».

De ce fait, le comptable public est alors en droit de payer les mandats émis dans ces conditions.

Ceci étant précisé, Monsieur le Maire sollicite auprès de l'assemblée municipale cette autorisation sur la base des crédits suivants :

Après discussion et un vote à main levée, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des suffrages exprimés **autorise** Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater jusqu'à l'adoption du budget « 2016 » les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2015 tels qu'élucidés ci-avant dans le tableau synoptique.

Opérations	Montants votés en 2015 (BP+DM+BS)	Montant autorisés en 2016
ONA - Subventions d'équipement versées (c/2041)	8 797€	2 199€
51 - Voirie Rurale	35 000€	8 750€
56 - Bâtiments Communaux	40 177€	10 044€
76 - Acquisition de terrains	100 000€	25 000€
77 - Plantations	1 800€	450€
88 - Matériels Mairie	1 980€	495€
89 - Matériel divers services	4 544€	1 136€
104 - Travaux Salle Omnisports	462 994€	115 748€
108 - Mairie	4 000€	1 000€
109 - Groupe Scolaire	4 251€	1 062€
110 - Immeuble anciennement ADMR	10 000€	2 500€
112 - Chapelle de Bengué	1 200€	300€
113 - Aménagement urbain	52 280€	13 145€
114 - Maison du Patrimoine	1 610€	402€
116 - Révision du Plan Local d'Urbanisme	53 300€	13 325€
118 - Accueil de Loisirs Sans Hébergement	17 955€	4 488€
119 - Aménagement Foncier – Travaux connexes	838 033€	209 508€
120 - Déploiement numérique	17 253€	4 313€

Convention de mise à disposition de la « Salle du Bois Gestin »

Monsieur le Maire rappelle que la communauté de communes «Arc Sud Bretagne» est propriétaire des espaces communs de la Résidence du Bois Gestin, située Rue des Martins-Pêcheurs à NOYAL-MUZILLAC.

Ces locaux, d'une superficie totale de 83 m², sont de plain-pied et comprennent un sas d'entrée, deux sanitaires, un bureau, une grande salle et une cuisine attenante.

La commune loue ces locaux à Arc Sud Bretagne aux conditions suivantes :

- Convention d'une durée d'un an à compter du 1^{er} Janvier 2016
- Loyer mensuel de 200€ et paiement des charges locatives (eau, électricité, gaz)
- Prise en charge par la commune de l'entretien des locaux, de la gestion de la location de la salle (état des lieux et petites réparations, si nécessaire) et de l'élimination des déchets

Les termes de la convention précisent que les «lieux pourront être utilisés à l'occasion de réunions associatives ou professionnelles et de regroupement familiaux. Les locaux étant à proximité des locations, ils devront être occupés paisiblement. Les locaux ne devront jamais être utilisés la nuit».

- Journée sans cuisine : 40€
- Journée avec cuisine : 80€
- Gratuit pour les associations à but non lucratif



Tarifs Communaux « 2016 » : A.L.S.H.

Journée	
QF - de 700€	9,50
QF de 701 à 1100€	10,55
QF + de 1 100€	11,55
Commune non conventionnée	12,55

• Conseil du 28 janvier 2016

Restaurant scolaire : Analyses et autocontrôles microbiologiques

Toute collectivité responsable d'un service de restauration scolaire, se doit de répondre avec efficacité à certains principes fondamentaux comme celui d'effectuer périodiquement des analyses bactériologiques des plats préparés ainsi que des prélèvements de surface pour le contrôle du plan de nettoyage et de désinfection mis en place.

Sur proposition de Monsieur le Maire, l'assemblée délibérante décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, et par un vote à main levée, de retenir, pour l'année 2016, la proposition du laboratoire « MERIEUX Nutrisciences », dûment habilité pour un montant annuel de 650,56€ TTC. Le contrat de prestation y afférent comprend pour l'année 2016 : 8 analyses bactériologiques, 4 analyses listéria, 8 analyses de surface, 1 analyse bactériologique de l'eau, 2 audits hygiène.

N.B : Le mandatement des prestations s'effectuera à l'article 6228 du budget principal.

Sollicitation de concours financiers

Monsieur le Maire explique tout d'abord aux conseillers municipaux que tous les ans, la commune a la possibilité de solliciter une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.). Par exemple, une demande a été faite l'année dernière, sans succès, pour les travaux d'extension de la salle de sports.

Il explique que deux dossiers maximum peuvent être déposés avant le 15 février prochain.

La commission des finances, réunie le 18 janvier dernier, propose trois projets pour la commune :

- **La réhabilitation de la salle de sports** présentée par M. BILLY,
- **La réfection de la toiture de l'école** présentée par M. le Maire,
- **La construction d'une aire de jeux et city park** présentée par Mme LAFAURIE-LE DIVELLEC.

Demi-journée	
QF - de 700€	4,75
QF de 701 à 1100€	5,30
QF + de 1 100€	5,80
Commune non conventionnée	6,30
Repas	
Commune/Hors commune non conventionnée	3,30/3,30
Une réduction de 5€ sera appliquée pour toute inscription d'une semaine de 5 jours consécutifs (avec ou sans repas)	

Monsieur le Maire propose à l'assemblée municipale de retenir deux projets parmi ces trois afin d'effectuer une demande de subvention au titre de la D.E.T.R.

Après délibération et un vote à main levée, le conseil municipal, par 17 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions, **décide** de retenir la réfection du toit de l'école et l'aire de jeux pour enfants et citypark dans le cadre d'une demande de subvention DETR 2016.

Les plans de financement prévisionnels de ces trois opérations sont les suivants :

La réhabilitation de la salle de sports	
Dépenses/Recettes	231 704€
Subvention attendue du Département (25%)	57 926€
Autofinancement et/ou emprunt	173 778€
L'aire de jeux pour enfants et terrain multisports	
Dépenses/Recettes	120 280€
Subvention attendue du Département (25%)	30 070€
Subvention attendue D.E.T.R. (27%)	32 475€
Autofinancement et/ou emprunt	57 735€
La réfection du toit de l'école communale	
Dépenses/Recettes	138 460€
Subvention attendue du Département (25%)	34 615€
Subvention attendue D.E.T.R. (27%)	37 384€
Autofinancement et/ou emprunt	66 46€

À noter que des subventions auprès du Département seront également sollicitées pour ces projets.

Tous les comptes rendus complets des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de Noyal-Muzillac.
www.noyal-muzillac.fr

Subventions associations « 2016 »

La Jeune France	4 000€
La Jeune France (à répartir aux sections)	8 500€
Hand Ball Club	4 000€
Gym Club Noyalais	100€
D-TONIC	600€
Association « Au Gré des Sentiers »	250€
E Korn An Tan	100€
CLN	100€
A.N.H.A	250€
Club du Bel Age	400€
Comité des Boules de Bourgerel	100€
Société de Chasse (piégeurs)	370€
A.G.M	100€
F.N.A.C.A. + A.C. + A.C.P.G	250€
Amicale Laïque	120€
APEL	120€
La Musicalaise	1 400€
La Noyalaise Fleurie	100€
Association St Martin	100€
Les Cousettes Noyalaises	150€
Chambre des Métiers du Morbihan	100€
Chambre des Métiers des Côtes d'Armor	25€

Fournitures Scolaires

Après discussion et un vote à main levée, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de maintenir une aide de **52€ par élève** pour l'achat de fournitures scolaires aux écoles primaires de la commune sur la base des effectifs inscrits au 1^{er} Janvier 2016 soit :

- Ecole communale : 52€ x 211 élèves = 10 972€
- Ecole Privée : 52€ x 101 élèves = 5 252€

Subventions aux écoles - Crédits extrascolaires

Après délibération et un vote à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de maintenir les concours financiers suivants sur la base des effectifs scolaires enregistrés au 1^{er} Janvier 2016.

Activités uniquement extrascolaires (l'utilisation de ce crédit est laissée à l'initiative des directeurs d'écoles)
Aide financière par élève : 42€ soit pour :

- Ecole Communale = 42€ x 211 élèves = **8 862€**
- Ecole Privée = 42€ x 101 élèves = **4 242€**

Maison Familiale Rurale - Questembert	100€
C.F.A. Morbihan	250€
Lycée Le Gros Chêne - Pontivy	25€
GVA – SEM AGRI	150€
Les Restos du Cœur	200€
C.C.F.D	135€
Secours Catholique	50€
Secours Populaire	50€
Ligue contre le Cancer	55€
Les Papillons Blancs	40€
Eau et Rivières	25€
La Truite Questembergeoise	50€
Les Sauveteurs en Mer	100€
Amicale des Sapeurs Pompiers	15€
Vaincre Informer Ecouter / Faire Face Ensemble	15€
Croix Rouge Française	80€
APF	15€
Solidarité Meuble (Emmaüs)	30€
Rêves de Clown	50€
Divers	2 000€
Total	24 670€

Activité d'Initiation Musicale (CMR et SIDEM)

Aide financière par élève : 22,40 soit pour :

- Ecole Communale = 22,40 x 211 élèves = **4 726,40€**
- Ecole Privée = 22,40 x 101 élèves = **2 262,40€**

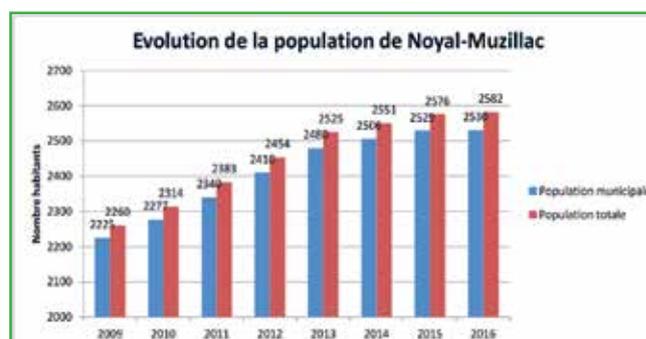
Activités Sportives et Autres

Aide financière par élève : 12,40 soit pour :

- Ecole Communale = 12,40 x 219 élèves = **2 616,40€**
- Ecole Privée = 12,40 x 103 élèves = **1 252,40€**

Résultat du recensement de la population 2015

À la suite du recensement de la population en 2015, la commune de Noyal-Muzillac compte, au 1^{er} janvier 2016 : 2 530 habitants et 52 personnes comptées à part (qui ont leur résidence habituelle dans une autre commune), soit une population totale de 2 582 habitants. Ci-dessous, l'évolution de la population Noyalaise depuis 2009 :



• Conseil du 24 février 2016

Présentation générale du résultat financier 2015 de la commune par Mme De Vettor, comptable du Trésor

Madame De Vettor, comptable du trésor et receveur municipal de la commune, a présenté aux conseillers municipaux **les principaux indicateurs financiers** révélant la situation financière de la commune en 2015. Elle

déclare que ceux-ci **sont « un peu meilleurs » qu'en 2014**, hormis le ratio d'endettement puisqu'un emprunt a été réalisé en 2015 pour un montant de 300 000€.

Ces indicateurs sont résumés de la manière suivante :

Paramètres	Situation de la commune			Références nationales strate de 2000 à 3500 habitants	
	2013	2014	2015	Médiane	Maximum
Charges incompressibles / part des produits (ratio de rigidité)	44 %	49 %	48 %	41 %	56 %
Charges rigides + autres charges + remboursement du capital des emprunts/ part des produits (ratio de coefficient d'autofinancement courant – C.A.C.)	79 %	89 %	82 %	86 %	105 %
Stock de dettes au 31.12.2014 et au 31.12.2015 (combien d'années de produits pour le remboursement de la dette)	1 année	0,9 année	1 année	0,6 année	1,5 année
Capacité d'autofinancement net (combien d'années de CAF pour le remboursement de la dette)	3,6 années	5,2 années	4 années	2,5 années	9,8 années
Encours total de la dette par habitant (population totale au 01.01.2015 = 2576)	678,34€	631€	697€	724€	879€

En matière d'endettement, Madame De Vettor précise que la commune de Noyal-Muzillac se situe à un niveau correct puisque le ratio d'endettement en année de CAF (capacité d'autofinancement) est de 4 années. Elle estime qu'à partir de 10 ans, une commune sera considérée en difficulté et à partir de 15 ans en situation de surendettement.

Plusieurs indicateurs, en euros par habitant, sont également présentés :

Approbation du compte administratif « 2015 » - Commune

Section de Fonctionnement	
Dépenses de l'exercice	1 420 595,64 €
Recettes de l'exercice	1 861 412,78 €
soit un excédent d'exercice de :	440 817,14 €
Résultat de fonctionnement «2014» reporté (excédent)	+ 104 965,85 €
Excédent global	545 782,99 €
Section d'Investissement	
Dépenses de l'exercice	1 020 344,60 €
Recettes de l'exercice	1 159 711,87 €
soit un excédent d'exercice de :	139 367,27 €
Déficit d'investissement «2014» reporté	+ 102 450,16 €
Excédent global	36 917,11 €

Produits de fonctionnement = 715€ / habitant dont :

Impôts locaux = 314€/ habitant

Dotation globale de fonctionnement = 192€/ habitant

Charges de fonctionnement = 544€ / habitant

Charges de personnel = 302€/ habitant

Charges financières (intérêts d'emprunt) = 30€/ habitant

Subventions versées = 54€/ habitant

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Christian BILLY, Adjoint aux Finances, **approuve unanimement** le compte administratif « 2015 » dressé par Monsieur Patrick BEILLON, Maire et se résumant ainsi :

Restes à réaliser en investissement	
Restes à réaliser en dépenses	768 435,00 €
Restes à réaliser en recettes	343 188,31 €
Déficit global des R.A.R.	425 246,69 €
Balance de Clôture	
Excédent global de fonctionnement	545 782,99 €
Déficit global d'investissement (excédent d'investissement - déficit des RAR)	- 388 329,58 €
Excédent global de clôture des deux sections cumulées	157 453,41 €

L'amélioration des indicateurs financiers et du résultat de clôture de fonctionnement de l'année 2015 est due à deux facteurs :

- Une **légère baisse des dépenses de fonctionnement de -2,8%** (soit -41 000€) liée principalement à la cession de petites parcelles et bourse aux arbres en 2014 (- 70 500€/à 2015), baisse de 4 600€ des intérêts d'emprunt, mais hausse des charges à caractère général de 8 500€ (électricité, combustibles et instruction autorisations d'urbanisme par Vannes agglo) et des charges de personnel (+ 35 800€) liée à la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) en septembre 2014 (d'où une année complète en 2015).
- Combinée à une **hausse des recettes de fonctionnement de +4,3%** (soit +81 000€) liée principalement à une augmentation du produit des impôts (+38 600€), du Fonds de Péréquation des recettes fiscales (+16 500€), du contrat enfance-jeunesse (+24 000€), du fonds d'amorçage pour les TAP (+18 200€), des redevances garderie et ALSH (+5 400€) contrairement à la cantine (-3 600€) et remboursement contrat aidé (+2 700€).

En investissement, les réalisations prévues en 2015 ont été globalement effectuées. Les restes à réaliser en dépenses et recettes constatés au 31 décembre 2015, concernent des opérations démarrées en 2015 mais facturées en 2016 ou des opérations qui démarreront en 2016.

Ceux-ci seront repris au budget primitif 2016 et concernant principalement les opérations d'équipement suivantes :

- **Bâtiments communaux**, fin des travaux de peinture et d'électricité de l'ancien presbytère en février 2016.
- **Acquisition de terrains**, en prévision de la construction d'un lotissement communal.
- **Salle omnisports**, poursuite des travaux d'extension.
- **Aménagement urbain**, fin des travaux impasse de la Michochêne et chemin piéton rue de la jeune France en février 2016.
- **Révision du Plan Local d'Urbanisme**, fin des études relatives aux eaux pluviales, au zonage d'assainissement collectif, au recensement agricole, et poursuite du recensement du patrimoine bâti et des travaux d'élaboration du zonage et du règlement.
- **Travaux connexes à l'aménagement foncier**, fin des travaux relatifs à la reconstitution du bocage et poursuite des travaux de création de chemins.

Approbation du Compte Administratif « 2015 » Service Assainissement Collectif

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Christian BILLY, Adjoint aux Finances, **approuve unanimement** le compte administratif « 2015 » dressé par Monsieur Patrick BEILLON, Maire et se résumant ainsi :

Section de Fonctionnement	
Dépenses de l'exercice	76 631,42€
Recettes de l'exercice	101 536,33€
soit un excédent d'exercice de :	24 904,91€
Résultat de fonctionnement « 2014 » reporté (excédent)	+ 7 204,65€
Excédent global	32 109,56€
Section d'Investissement	
Dépenses de l'exercice	48 022,06€
Recettes de l'exercice	83 651,69€
soit un excédent d'exercice de :	35 629,63€
Déficit d'investissement «2014» reporté	+ 162 744,24€
Excédent global	198 373,87€
Restes à réaliser en investissement	
Restes à réaliser en dépenses	229 825,00€
Restes à réaliser en recettes	17 500,00€
Déficit global des R.A.R.	212 325,00€
Balance de Clôture	
Excédent global de fonctionnement	32 109,56€
Déficit global d'investissement (excédent d'investissement - déficit des RAR)	- 13 951,13€
Excédent global de clôture des deux sections cumulées	18 158,43€

Les principales réalisations 2015 concernent :

- La fin de la procédure de renouvellement du contrat de délégation du service public d'assainissement collectif avec la signature d'un nouveau contrat depuis le 1^{er} janvier 2016 avec la société S.T.G.S.
- Le lancement d'une étude diagnostique de fonctionnement du réseau de collecte des eaux usées pour un montant prévisionnel de 25 000€ HT et bénéficiant de 17 500€ de subvention de la part du Département et de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Ces deux inscriptions, tant en dépenses qu'en recettes, ainsi qu'une provision pour travaux de réhabilitation du réseau, ont été constatés en « restes à réaliser » et seront repris au budget primitif 2016.

Approbation des comptes de gestion « 2015 »

Après s'être assuré de la conformité des résultats établis aux comptes administratifs « 2015 », le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés **approuve** les comptes de gestion « 2015 » du budget général de la commune ainsi que du budget annexe du service « Assainissement Collectif », dressés par le comptable du trésor public.

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 du budget général de la Commune

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 ;

Constatant que le compte administratif fait apparaître un **excédent d'exploitation de 545 782,99€**

Après délibération et un vote à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés **décide** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- **Exécution du virement à la section d'investissement :** Excédent d'investissement (36 917,11€) - déficit des Restes à Réaliser (425 246,69€) = 388 329,58€
- **Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) :** Excédent d'exploitation (545 782,99€) - Exécution du virement à la section d'investissement (388 329,58€) = 157 453,41€

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 - Budget annexe « Assainissement Collectif »

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 32 109,56€

Après délibération et un vote à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- **Exécution du virement à la section d'investissement**
Excédent d'investissement (198 373,87€) - Déficit des Restes à Réaliser (212 325€) - affectation complémentaire en réserve (10 000€) = 23 951,13€
- **Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) :** Excédent d'exploitation (32 109,56€) - Exécution du virement à la section d'investissement (23 951,13€) = 8 158,43€



Extension des locaux de la salle de sports : Avenants aux marchés de travaux

Lot	Entreprise	N° Avenant	Montant du marché HT	Montant avenant HT	Montant marché après avenant HT	Variation
01 - Gros œuvre	SARL ERB	1 2	77 176,48	+ 2 415,99 + 1 524,60	79 592,47 81 117,07	+ 5,1 %
05 - Menuiseries Intérieures	GOUEDARD Menuiserie	1	35 530,22	- 3 708,30	31 821,92	- 10,4 %
06 - Cloisons sèches Plâtrerie	SAS LE MOUILLEC	1	26 908,02	+ 1 680,75	28 588,77	+ 6,2 %
09 - Carrelages, Faiences	SARL FRANGEUL	1	12 210,22	+ 651,90	12 862,12	+ 5,3 %
11 - VRD	LEMEE TP	1	22 060,21	+ 3 009,50	25 069,71	+ 13,6 %

Le montant cumulé des avenants proposés s'élève à **+5 574,44€ HT**, portant le montant total des marchés à

312 221,18€ HT. L'écart par rapport au montant initial (306 646,74€ HT) est de +1,8%.

Projet d'Accueil Périscolaire (accueil du matin/soir et pause méridienne)

Monsieur le Maire rappelle aux élus municipaux l'historique du projet, à savoir :

- La réforme des rythmes scolaires a nécessité pour la commune la rédaction d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT) nécessitant une réflexion sur l'organisation de l'ensemble des temps périscolaires (TAP, accueil du matin/soir et pause méridienne),
- Présentation au conseil municipal du 30 Avril 2015 par Maud PILIA, responsable Enfance-Jeunesse, des perspectives d'évolution des services de garderie et de cantine, les commissions «Affaires Scolaires-Cantine» et «Jeunesse - ALSH» se sont réunies à plusieurs reprises afin d'étudier et d'affiner le projet d'accueil périscolaire,
- Conseil municipal du 29 Octobre 2015 : présentation par Mme LAFURIE-LE DIVELLE, adjointe aux affaires scolaires, du projet d'accueil périscolaire, des différents scénarios envisageables ainsi que les incidences financières qui en découlent,
- Rencontre avec les deux écoles pour leur présenter le projet et les différents scénarios, le projet a été présenté en réunion publique le 1^{er} Décembre dernier et a fait l'objet en Décembre d'un questionnaire auprès des familles,
- Le conseil de l'école Jean-Marie Boëffard s'est réuni le 4 Février dernier et a émis un avis favorable au projet,
- Le conseil d'établissement de l'école du Sacré-Cœur réuni également le 4 Février, a donné un avis défavorable,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale la nature et les objectifs du projet d'accueil périscolaire :

Pour l'accueil du matin et du soir :

- Regrouper les garderies des deux écoles dans les locaux du centre de loisirs,
- Bénéficier de salles aménagées en fonction des tranches d'âge et d'un accès direct à la cour,
- Proposer une étude surveillée pour les devoirs,
- Mettre en place des actions éducatives complémentaires de l'école.

Pour la pause méridienne :

- Renforcer l'équipe encadrante par des animateurs qualifiés,
- Proposer un temps de récréation pour les plus grands,
- Permettre aux plus petits d'arriver plus tôt à la cantine afin de manger à leur rythme,
- Développer le rôle éducatif et pédagogique du repas.

La mise en œuvre de ce projet permettrait d'améliorer la qualité des services, mais également de bénéficier d'aides de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le projet tel qu'étudié et présenté comporte plusieurs scénarios :

- Accueil du matin-soir et/ou pause méridienne,
- Communs ou non aux deux écoles.

Le conseil municipal, après délibération, décide unanimement, et sur proposition de la commission municipale, de mettre en place un accueil périscolaire à la rentrée prochaine concernant l'accueil du matin/soir et la pause méridienne.

Monsieur le Maire précise que, eu égard à l'avis du conseil d'établissement de l'école du sacré cœur, l'accueil périscolaire du matin et soir proposé par la municipalité sera mis en place uniquement pour les enfants de l'école Jean-Marie Boëffard et laisse la possibilité pour l'école Sacré cœur de revenir sur sa décision. ■

• Conseil du 31 mars 2016

Révision Convention OGEC Ecole du Sacré-Cœur

Monsieur le Maire rappelle que la convention liant la commune à l'OGEC de l'école du Sacré-Cœur est revue chaque année à l'occasion du vote du budget primitif, tout en précisant que la participation de la commune de NOYAL-MUZILLAC ne peut en aucun cas excéder le coût de fonctionnement constaté pour les élèves de l'école publique. En outre, Monsieur le Maire, informe le conseil municipal que les dépenses de fonctionnement par élèves de l'école publique « Jean-Marie Boëffard » se sont élevées en 2015 à :

- **1 199,86€** pour un élève de l'école maternelle (dont 816,38€ pour la rémunération «ATSEM»)
- **383,48€** pour un élève de l'école élémentaire

Après discussion et un vote à main levée, et compte tenu des divers éléments qui lui ont été fournis, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des suffrages exprimés **fixe à 1 199,86€** par élève de la section maternelle et à **383,48€** par élève de la section élémentaire, la participation de la commune aux dépenses de fonctionnement de l'école privée et décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2016 de la commune à l'article 657480 de la section de fonctionnement.

NB : Les effectifs au 1^{er} Janvier s'élevant à 42 élèves de maternelle et 59 élèves de primaire, la somme totale allouée serait de 73 019,44€.

Budgets primitifs 2016

Service assainissement collectif – Budget annexe

Ce domaine budgétaire spécifique se caractérise par son autonomie financière obligatoire. Ses recettes de fonctionnement émanent essentiellement de la surtaxe d'assainissement et de la participation aux frais de raccordement au réseau collectif « eaux usées » et sont évaluées à environ **74 600€** pour l'exercice 2016. En section d'investissement, il est prévu principalement deux provisions : 25 383€ H.T. pour une étude diagnostique de fonctionnement de l'ensemble des canalisations

«eaux usées» et ce afin de déterminer la ou les causes de la présence d'eaux pluviales parasites pouvant potentiellement mettre en danger la station d'épuration. 268 603€ H.T. en vue de travaux de réhabilitation du réseau « eaux usées » rendus nécessaires à la suite de l'étude diagnostique.

Après délibération et un vote à main levée, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des suffrages exprimés **adopte le budget primitif 2016 du service assainissement.**

Budget général

Les principales opérations 2016 (hors R.A.R.)	
Programme "2016" de réfection de la voirie communale	51 000€
Travaux de renouvellement sur divers bâtiments	22 150€
Agrandissement du columbarium et aménagement jardin du souvenir	16 000€
Programme "2016" d'acquisition matériel & mobilier (JMB, ALSH, services communaux)	29 690€
Programme "2016" de plantations	2 800€
Extension des locaux de la salle de sports	114 415€
Réhabilitation des locaux de la salle de sports	152 898€
Création nouveau site internet Mairie	4 000€
Etudes pour lotissement communal	21 000€
Aménagement urbain	18 200€
Travaux connexes à l'aménagement foncier	368 996€
Aire de jeux pour enfants	60 040€
Total	861 189€

Les restes à réaliser au 31.12.2015 (R.A.R.)	TTC
Travaux de renouvellement sur divers bâtiments communaux	11 135€
Travaux voirie rurale	9 313€
Plantations	946€
Acquisition de terrains	99 339€
Extension des locaux de la salle de sports	185 585€
Réhabilitation des locaux de la salle de sports	136 178€
Création d'un nouveau site internet	4 000€
Equipement groupe scolaire JMB	1 160€
Bâtiment anciennement ADMR	10 000€
Chapelle de Benguë	1 200€
Aménagement urbain	14 959€
Travaux menuiserie maison du patrimoine	1 140€
Révision générale du P.L.U.	40 483€
A.L.S.H.	3 100€
Travaux connexes à l'aménagement foncier	242 122€
Bourse aux arbres	1 220€
Raccordement réseau électrique	6 555€
Total	768 435€

Autofinancement prévisionnel « 2016 » :

Il se situe aux environs de **313 000€**, alors qu'il était de 236 000€ au BP 2015 et de 269 400€ en 2014, **malgré la baisse des dotations de l'État** (dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité rurale et dotation nationale de péréquation) estimée à **31 974€** par rapport à 2015.

Recours a emprunt

Pour équilibrer budgétairement parlant les opérations d'équipement de la section d'investissement, il est nécessaire d'envisager au stade du Budget Primitif 2016, un recours à emprunt à hauteur de 331 000€.

Ce nouvel emprunt portera l'encours de la dette à **1 983 441€ au 1^{er} janvier 2017**, soit par habitant : **1 983 441€ / 2582 habitants = 768€**

Pour mémoire, au 1^{er} janvier 2016, il était de **695€**.

Pour la catégorie démographique « 2000 à 3 499 habitants » (chiffres 2014)

- Moyenne départementale : **709€**
- Moyenne régionale : **773€**
- Moyenne nationale : **710€**

N.B. : Selon Madame DE VETTOR, Comptable du Trésor Public, un recours à emprunt global sur 6 ans, de **750 000€**, ne mettrait pas en difficulté le niveau d'endettement de la Commune, **sous réserve du maintien du niveau de la capacité d'autofinancement (CAF)**.

Vote des taux d'imposition « 2016 »

La commission des finances, considérant les orientations budgétaires 2016 et après avoir pris connaissance des nouvelles bases prévisionnelles d'impositions 2016 et du montant des allocations compensatrices revenant à la commune, propose pour l'année 2016, une augmentation uniforme des trois taxes de 1%.

Après délibération et à un vote à main levée, le conseil municipal, par 20 voix pour et 3 voix contre émet un avis favorable à cette proposition, et fixe les taux d'imposition 2016 de la manière suivante :

- Taxe d'habitation : **14,98%** (14,83% en 2015)
- Foncier Bâti : **18,87%** (18,68% en 2015)
- Foncier non Bâti : **49,91%** (49,42% en 2015)

N.B : Le produit fiscal ainsi attendu, allocations compensatrices comprises et en tenant compte du dégrèvement «taxe foncière» pour les jeunes agriculteurs, se chiffre globalement pour ces 3 taxes «ménages» à 840 394€ (en 2015, la commune a perçu 847 776€, soit une baisse de 7 382€).

Cette baisse du produit fiscal attendu, malgré la hausse des taux d'imposition de 1% et la revalorisation annuelle des bases par l'Etat, est liée à la baisse des bases de la taxe d'habitation compte tenu du rétablissement de la « demi-part veuves » par le gouvernement à l'automne dernier. Cette demi-part concerne principalement les veufs et veuves, les personnes âgées et les personnes handicapées.

Rappel des taux moyens communaux 2014 des communes de même strate démographique :

L'impact financier d'une augmentation des taux de 1% se traduit, pour un foyer fiscal moyen assujéti, par une fiscalité supplémentaire «communale» de 17€ environ pour la T.H. et le F.B. cumulés (hors progression naturelle des bases d'imposition décidées par l'Etat).

Taxes	Niveau national	Niveau régional	Niveau départemental
Taxe habitation	12,88 %	14,39 %	12,53 %
Foncier bâti	17,64 %	18,42 %	19,55 %
Foncier non bâti	50,92 %	48,38 %	46,79 %

• Conseil du 28 avril 2015

Subventions Associations « 2016 » Compléments :

Questions et informations diverses

Association / Organisme	Montant au 1 ^{er} Janv. 2014
AFSEP – Association Française des Sclérosés en Plaques	15,00 €
Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Muzillac	100,00 €
JFAC/CFA de Brest – Campus des Métiers	25,00 €
Maison Familiale Rurale de Loudéac	25,00 €
Association / Organisme	Montant au 1 ^{er} Janv. 2014
Les enfants de l'Arc-en-Ciel	50,00 €
Enfance et familles d'adoption	30,00 €
Les Amis de la Santé du Morbihan	25,00 €
Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) (Montant calculé en fonction du nombre d'heures effectuées à Noyal-Muzillac)	3 002,12 €
Total	3 272,12 €

Réhabilitation salle de sports

Monsieur BILLY rappelle la nature des travaux prévus dans le cadre de la réhabilitation de la salle de sports :

- Réfection complète du sol sportif avec traçage
- Remplacement de deux ouvertures extérieures servant d'issue de secours
- Isolation du local rangement du matériel sportif
- Traitement hydrofugé des parois murales
- Isolation des anciens vestiaires
- Réfection toiture sur les anciens vestiaires
- Mise en conformité des buts de hand-ball et de basket-balls
- Travaux d'électricité pour mise en conformité des panneaux de basket-ball
- Tables de marquage
- Réfection éclairage parking 1 et création éclairage parking 2

Il rappelle que le stationnement à l'arrière et sur le côté ouest est interdit afin de ne pas gêner la circulation des camions de pompiers. A ce sujet, il conviendra de le préciser dans le règlement de location de la salle de la Michochêne et la mise en place d'un panneau de signalisation sera étudiée.

Monsieur BILLY précise que l'avant-projet ainsi que probablement le dossier « PRO » seront soumis à l'approbation du conseil municipal le mois prochain.

Concernant l'extension de la salle de sports, en voie d'achèvement, Monsieur BILLY présente le projet de signalétique et d'enseigne approuvé par les conseillers.

Constitution du Jury d'Assises 2017

Il est procédé publiquement au tirage au sort de trois personnes sur la liste électorale générale, susceptibles d'être jurés d'assises dans le département en 2017.

Ces personnes seront averties par courrier et auront la possibilité de demander, avant le 1er septembre 2016 au tribunal de grande instance de Vannes, une dispense dans les cas prévus par l'article 258 du code de procédure pénale (personnes de plus de 70 ans, personnes n'ayant pas leur résidence principale dans le département ou celles qui invoquent un motif grave reconnu valable par une commission spécifique).

Problèmes d'infiltrations sur la toiture de l'école JMB : Décision quant à un éventuel recours contentieux ou réalisation de travaux

Monsieur le maire rappelle que la garantie décennale s'achève en janvier 2017 et qu'il conviendra de prendre une décision avant la fin de l'année pour savoir si la commune souhaite procéder à un recours judiciaire à l'encontre de l'entreprise responsable des problèmes d'infiltration sur le toit de l'école.

Il rappelle aux conseillers municipaux que, conformément à la délibération du 28 janvier dernier, une subvention a été sollicitée auprès du préfet au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux). Il les informe qu'une subvention de 37 384€ a été accordée, à laquelle s'ajoute une subvention du Département de 34 615€. Le montant total des travaux a été estimé à 138 460€ HT. Monsieur le Maire précise que s'il y a recours contentieux,

les travaux de remise en état du toit ne pourront pas s'effectuer tout de suite et que l'école risque de se dégrader d'ici là.

Madame LAFAURIE-LE DIVELLEC explique qu'elle est plutôt favorable à un recours contentieux car elle estime que l'entreprise ne doit pas rester impunie et que l'estimation des travaux ne repose que sur un seul devis alors même que ces travaux pourraient coûter bien plus cher.

Madame GUILBAUD est également favorable au recours contentieux.

Monsieur LOYER estime qu'il y a un risque de dégradations importantes et s'il y a recours en justice, on ne sait pas combien de temps il faudra attendre pour faire les travaux.

Monsieur BILLY propose qu'un appel d'offre soit lancé afin d'avoir un réel chiffrage des travaux et à ce moment-là, le conseil municipal pourra prendre sa décision soit ne pas donner suite à l'appel d'offre si le montant est trop élevé soit effectuer un recours contentieux.

Après consultation des conseillers municipaux, il est décidé, à la majorité des voix, de procéder à appel d'offres et de reporter la décision d'un éventuel recours à l'automne prochain.

Gratuité des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Monsieur le Maire se prononce en faveur du maintien de la gratuité des TAP pour la prochaine année scolaire car il estime que ce serait discriminatoire pour les enfants de les rendre payants.

Madame LAFAURIE-LE DIVELLEC informe l'assemblée municipale que si les TAP deviennent payants, l'école Sacré-cœur n'y participera plus.

Monsieur le Maire indique qu'il s'agit aujourd'hui d'un débat et que la décision sera prise lors de la prochaine séance du conseil municipal. ■



**Tous les comptes rendus complets
des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de Noyal-Muzillac.
www.noyal-muzillac.fr**

Les recommandations de la CRC

La Cour des comptes a pour mission de s'assurer du bon emploi de l'argent public. Elle effectue régulièrement des contrôles sur :

- La régularité : l'argent public est-il utilisé conformément aux règles en vigueur ?
- L'efficacité : les résultats constatés sont-ils proportionnés aux moyens mis en œuvre ?
- L'efficacités : les résultats constatés correspondent-ils aux objectifs poursuivis ?

Elle accompagne ses contrôles de recommandations et s'assure de leur mise en œuvre. La Cour peut aussi mettre en jeu la responsabilité des décideurs et des gestionnaires publics, lorsqu'elle relève des fautes de gestion.

Dans son rapport définitif (reçu le 21 décembre 2015 et présenté lors du conseil communautaire le 2 février 2016), la CRC formule quatre recommandations qui ont été mises en œuvre depuis.

Les magistrats ont indiqué que les membres du Conseil Communautaire devaient disposer de plus amples informations sur la situation financière de la collectivité. Bien que ces éléments soient présentés chaque année en commission finances, des informations plus étoffées notamment en matière de dette et de gestion du personnel ont été transmises aux conseillers communautaires lors du Débat d'Orientation Budgétaire 2016 et des comptes administratifs suivants.

Lors de l'adoption des budgets au mois de mars, le Président a proposé une délibération qui précise le champ de ses délégations et a rappelé, à cette occasion que la collectivité respecte la réglementation en vigueur.

Enfin, la CRC souligne la nécessité de disposer d'un outil de planification des investissements. Cette recommandation a déjà été anticipée par les élus. Dans le cadre d'un séminaire de travail, les élus membres du bureau communautaire ont souhaité se doter d'un Programme Pluri-annuel d'Investissement (PPI) afin de programmer les actions d'ici la fin du mandat.

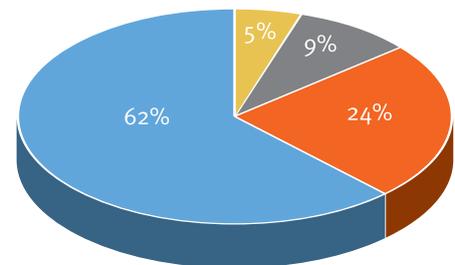
Pour lire l'intégralité du rapport, consultez le site internet de la Communauté de Communes arc-sud-bretagne.fr

Bilan 2015 : les chiffres clés

Comme pour celui d'un ménage ou d'une entreprise, le budget d'une communauté de commune est constitué de dépenses et de recettes.

D'où vient l'argent ?

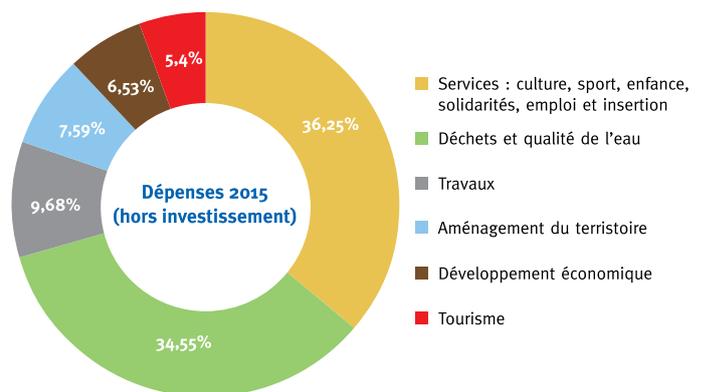
Recettes 2015



■ Impôts et taxes ■ Dotations et subventions ■ Ventes des services ■ Autres

La fiscalité (62%) : les entreprises contribuent à hauteur de 45% de cette fiscalité et les ménages à 55%. Les subventions (24%) : la communauté de communes perçoit des dotations de l'Etat (en baisse depuis 2014) ainsi que des subventions, principalement du Département, de l'Etat, de la Région, de la CAF ou de l'Europe. La vente des services (9%) : repas de restauration scolaire, abonnements aux transports scolaires, journées en accueil de loisirs, entrées à la piscine, prestations techniques auprès des communes, loyers des différents bâtiments ... Les emprunts : comme les particuliers, et pour financer une partie de ses investissements, Arc Sud Bretagne a recours à l'emprunt.

Où va l'argent ?



Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 15,2M€ en 2015. Le volume d'investissement est en baisse (3,4M€). En effet, les chantiers programmés en 2011 (après la fusion) sont achevés. ■

Guy DAVID,
Vice-président en charge des Finances

Transports scolaires : 2 solutions pour récupérer sa carte

Par courrier : À partir du 1^{er} juillet

Merci de nous adresser, en précisant le nom de l'enfant :

- Un chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC. Il ne sera encaissé qu'en septembre.
- Une enveloppe timbrée à votre nom et adresse
- Pour les familles qui bénéficient du tarif réduit, les photocopies de toutes les cartes de transport scolaire.

À réception de ce courrier, vous recevez la vignette, ainsi que le numéro du car, l'arrêt à utiliser et les horaires prévus pour la rentrée de septembre 2016.

Il est possible de payer en 2 versements : vous réglez le 1^{er} trimestre à partir du 1^{er} juillet et le solde en janvier 2017.

Lors des permanences, à la fin du mois d'août

Dates	Commune	Lieu de permanence	Horaires
lundi 22, jeudi 25 et vendredi 26 août	Muzillac	Communauté de Communes	9h à 12h et 14h à 17h
mardi 23 et mercredi 24 août	La Roche-Bernard	Mairie (accès Place du Pilon)	9h à 12h et 14h à 17h

TARIFS 2016-2017	Montant annuel	Montant 1 ^{er} versement	Montant 2 ^e versement
Plein tarif (1 à 2 enfants transportés)	135 € par enfant	45 € par enfant	90 € par enfant
Tarif réduit : 3 enfants ou +	107 € par enfant	45 € par enfant	62 € par enfant
Enfant scolarisé hors secteur avec dérogation	165 € par enfant	55 € par enfant	110 € par enfant
Enfant scolarisé hors secteur sans dérogation	Abonnement annuel : 320 € Abonnement mensuel : 32 €		

Spécial lycée

Pour le lycée à Questembert : SITS, Place du Général de Gaulle, 56230 QUESTEMBERG, 02 97 26 11 54

Pour les lycées à Vannes : AVB TRANSPORTS, ZA de Noyal, Route de Surzur, 56450 NOYALO, 02 97 67 71 51 ■

Assainissement non collectif : des aides pour réhabiliter les installations

La Communauté de Communes a engagé une opération de réhabilitation groupée des installations non conformes. Cette opération s'étale sur 3 ans (2016-2018). Elle favorise la reconquête de la qualité des eaux, en priorisant les zones à fort enjeu sanitaire. Elle démarre par les communes d'Ambon, de Billiers et de Damgan, localisées dans le périmètre sanitaire de la rivière de Pénerf.

Des aides de l'Agence de l'Eau

Les propriétaires d'installations d'assainissement non collectif peuvent bénéficier d'une aide au taux de 60% pour des dépenses d'études et de travaux plafonnées à 8 500€ TTC, à condition de répondre à certains critères : installation ancienne présentant un risque sanitaire avéré, pas de transaction immobilière depuis 2011, localisée dans un zonage sanitaire prioritaire.

Comment s'inscrire dans la démarche de réhabilitation groupée ?

Vous êtes propriétaire, concerné par un périmètre sanitaire ou environnemental, vous n'avez pas pu participer à la réunion d'information le jeudi 19 mai, vous pouvez contacter le service SPANC d'Arc Sud Bretagne. ■

Tél : 02 99 91 40 90 du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Mail : environnement@arcsudbretagne.fr

Joël BOURRIGAUD,
Vice-président en charge de l'Environnement

La musique accessible à tous

La Communauté de Communes a réalisé un état des lieux de l'enseignement musical sur le territoire. En milieu scolaire ou en loisirs, chez les petits et les plus grands, la musique est bénéfique pour tous. Que ce soit dans les écoles municipales ou associatives, des enseignants formés et reconnus dispensent des cours afin de découvrir un instrument ou se perfectionner. N'hésitez pas à vous renseigner !

Ecole de Musique d'Ambon (association, Madame Pedrono, 02 97 48 10 66) : piano, batterie, guitare, clarinette ...

Muzicalaise à Noyal-Muzillac (association, lamuzicalaise@gmail.com) : piano, violon, guitare, basse, batterie, trompette, trombone et percussions brésiliennes.

Jeune France à Noyal-Muzillac (association, ecolebfm@gmail.com) : clairon, clairon basse, cor, tambour, xylophone ...

Atelier Musical de Basse Vilaine (association, www.atelierdemusique-peaule.com) : guitare, éveil musical.

CAEM La musique des arts (association, Jean-François Pauléat, 02 99 70 33 23) : guitare, piano, violon, batterie, guitare électrique, flute traversière, accordéon chromatique, clarinette, haut-bois, chant...

École de musique (Muzillac, 02 97 41 66 25) : piano, guitare, violon, batterie, flûte traversière, clarinette, chant, binou, bombarde, accordéon diatonique, saxophone. ■

Bruno LE BORGNE,
Vice-président en charge de la Culture

Vitaminez votre activité !

L'opération de dynamisation des centres villes de La Roche-Bernard et Nivillac, arrivée à terme à la fin du mois de mars 2016, a remporté un franc succès. Les élus ont souhaité poursuivre leur action sur le reste du territoire.

De nombreux travaux éligibles

Ce coup de pouce financier est destiné aux commerçants, artisans et chefs d'entreprises de proximité (à l'exception de certaines catégories d'activité telles que les banques, les agences d'assurances, les professions libérales...) pour les aider à fidéliser la clientèle et améliorer les conditions de travail des commerçants et de leurs salariés. De nombreux travaux sont éligibles au dispositif : modernisation des outils de production, mise en valeur et l'aménagement intérieur, rénovation des vitrines et mise en accessibilité.

Avant septembre 2017

La Communauté de Communes propose une aide à l'investissement jusqu'à 30% des dépenses éligibles, plafonnées à 25 000€, soit une subvention maximum possible de 7 500€. À noter que le seuil minimum des dépenses à atteindre est fixé à 2 500€.

Ce programme est ouvert jusqu'en septembre 2017, échéance à laquelle les dossiers de demande de subvention devront être parvenus à la Communauté de Communes. ■

Contact

Fanny GHEERBRANT, animatrice Commerce et Artisanat

Email : f.gheerbrant@arcsudbretagne.fr

Tél : 02 97 41 46 26



Tourisme Arc Sud Bretagne

Retrouvez les éditions de l'office de tourisme communautaire à la mairie, ou dans nos bureaux de Damgan, Muzillac et La Roche-Bernard. Un point information saisonnier est aussi ouvert à Ambon.

Gratuits et également téléchargeables sur le site tourisme-arc-sud-bretagne.com.



MALIN ! Profitez du service de billetterie

L'office de Tourisme vous propose en effet 14 billetteries, avec pour certains avantages et réductions. (Parcs de loisirs, croisières...)

Un nouveau site internet

L'Office de Tourisme a repensé entièrement son site internet tourisme-arc-sud-bretagne.com : nouveau design, basé sur l'expérientiel, carnet de voyage, bons plans, produits BOX et boutique pour vos idées cadeau, billetterie en ligne...

Sans oublier l'agenda, les circuits de randonnée, le guide des associations, le guide pratique, numéros utiles et bien d'autres.

Saison culturelle 2016 - Bureau d'Informations Touristiques de Damgan

Nous vous proposons de découvrir des artistes issus de différents univers, dans notre très bel espace d'exposition attenant au hall d'accueil de l'Office de Tourisme. Photographies, illustrations, peintures, etc...

Sans oublier les nombreuses expositions programmées tout l'été sur notre territoire, programme complet sur tourisme-arc-sud-bretagne.com et notre Guide des Festivités.

Musée de la Vilaine maritime à la Roche-Bernard

Ne manquez pas Les Jeudis au Musée ou des visites thématiques sont proposées en juillet, août et septembre.

Pratique :

Tarifs 2016 : 1,60€ / 3€

Horaires ouverture : **du 13 juin au 20 septembre**

Tous les jours de 10h30 à 12h30 - de 14h30 à 18h30

<http://assolesamisdu Musee.jimdo.com/>

Randonnée



- 1- Tapez tourisme-arc-sud-bretagne.com dans votre barre d'adresse ou votre moteur de recherche
- 2- Dans le menu, allez dans Que faire ? puis dans Randonnée
- 3- Choisissez le circuit qui vous intéresse puis cliquez dessus pour avoir toutes les informations. Vous pouvez aussi l'imprimer ou l'embarquer directement sur votre smartphone

Visites et circuits du patrimoine

Chaque été, les Visites et Circuits du Patrimoine sont proposés sur l'ensemble des communes de notre territoire par Jacques Hazo, animateur de Patrimoine. Elles viennent compléter les programmes d'animation mis en place par l'Office de Tourisme. Avec les visites (à pied) et les circuits (en voiture ou à vélo) dont certains avec une thématique spécifique, découvrez le patrimoine historique, bâti, naturel ou artisanal.

Cette année encore, découvrez de nouveaux lieux insolites.

Programme complet disponible à l'Office de Tourisme et sur le site tourisme-arc-sud-bretagne.com. ■



École communale Jean-Marie Boëffard

• Le mot du directeur

L'année scolaire 2015 2016 s'achève à peine sur un bilan riche de très nombreuses réalisations pédagogiques que déjà, une nouvelle année approche à grands pas avec ses nouveaux programmes et de nombreux projets. Les plus grands rejoignent le collège, nos meilleurs vœux de réussite les accompagnent, tandis que l'école prépare l'accueil des plus petits pour leur première année et que l'on s'active dans chaque classe. Toute l'équipe est déjà tournée vers un futur que de grands projets ponctueront .

À côté des activités traditionnelles, de nombreuses actions pédagogiques originales, s'inscrivant dans le projet d'école ont été conduites par les enseignants. Le thème de l'année, l'art, aura permis aux enfants d'en rencontrer les différentes formes et de voyager dans le temps et l'espace. Ces différentes perceptions du monde qui nous entoure auront permis aux enfants , de l'œuvre picturale à la danse en passant par le cinéma, la photographie, la musique et la sculpture, de développer, au travers de l'art, de nombreuses compétences et de solides connaissances.

D'autres points forts ont ponctué l'année :

- *La classe de découverte à Monteneuf pour les CP et CE1*
- *La commémoration du 11 novembre,*

- *L'arbre de la citoyenneté*
- *La classe de neige à Ascou-Pailhères,*
- *La classe de découverte à Sarzeau pour les CE2,*
- *Le grand projet danse*
- *La participation des élèves des cycles 2 et 3 au concours « Gastounet » sur la sécurité routière et à la journée de sensibilisation vélo.*

La vie de l'école, c'est aussi le sport avec la voile, la natation, le rugby, le cyclisme, le cross du collège, les spectacles de l'intercommune, les interventions musicales, le cinéma et les diverses et nombreuses activités réalisées au cours de l'année. Motiver et responsabiliser les élèves dans leurs apprentissages, ouvrir l'école sur le monde ont été des objectifs permanents de l'équipe enseignante. Retrouvez-nous sur le site de l'école :

www.ecolecommunalejmb.fr/blog/

Nous remercions la commune pour son investissement financier et matériel au profit des élèves de l'école, Arc Sud Bretagne pour sa collaboration qui permet aux enfants d'avoir de nombreuses activités sportives et culturelles et les parents d'élèves pour leur aide et leur soutien constants.

Le directeur

• Concours Gastounet 2016

Cette année, toutes les classes élémentaires ont participé au concours de « dessins-messages » organisé par la sécurité routière, sous la houlette de la commune, en partenariat avec la Préfecture, la DDTM et le Conseil Général. Les enfants ont réfléchi sur les causes des accidents de la route et inventé des slogans qu'ils ont ensuite illustrés. Une belle démarche citoyenne.

Deux enfants de l'école, dont les travaux ont été primés au niveau départemental, se sont rendus à Baud le lundi 7 mai avec leurs camarades de classe.

Noms des élèves gagnants: Chaïma Chouat et Elise Penheleux.



• Cross de la solidarité

Cette année, le traditionnel cross école/collège a connu deux modifications majeures :

- Avec les nouveaux programmes, les cycles sont modifiés. Ainsi le CM1, le CM2 et la 6^e font partis du cycle 3. En conséquence, les élèves du CM1 se sont également retrouvés sur le stade de Muzillac pour réaliser le contrat choisi librement, allant de 8 à 24 minutes de course.
- Une collecte de livres neufs ou en excellent état a été réalisée à cette occasion, le secours populaire s'est vu remettre près de 1000 livres par nos jeunes coureurs ! Solidarité avec les plus démunis et entraide sur le terrain ont fait de cette épreuve physique un moment citoyen très fort.



• Gazette

Afin de découvrir l'art de la danse, tous les élèves de l'école ont suivi un cycle de 5 séances. Guidés par une intervenante, ils ont découvert toutes les capacités de mouvements et de déplacements de leur corps. Puis, ils ont inventé une chorégraphie à partir de l'œuvre d'un artiste et d'une musique qui lui a été associée. Le tableau figé deviendra vivant et traversera les époques et les lieux. Pour avoir l'honneur de voir toutes ces créations, nous vous invitons à la fête de l'école du dimanche 5 juin où les enfants présenteront leur danse.

• La classe de neige

Du 16 au 22 janvier, les 45 élèves des classes de CM1 et de CM2 se sont rendus au centre Montmija d'Ascou-Pailhères en Ariège pour un séjour hivernal au pied des pistes de ski. À cette occasion, les enfants ont découvert le milieu montagnard par des études menées sur le terrain et en classe par des spécialistes : relief, étagement de la végétation, faune et flore, patrimoine local, météo, vie en station de sports d'hiver, formation de la neige, avalanches ... Bien entendu, les activités physiques et ludiques étaient largement présentes : ski de piste, balades en raquettes, luge, randonnée de nuit, construction d'un igloo, bonhommes de neige et batailles de boules.

Il convient, comme dans tout séjour, de ne pas oublier une composante importante : l'apprentissage de la vie en groupe avec le respect de l'autre, l'entraide et, au final, l'acquisition d'une autonomie plus grande.



• La correspondance scolaire

Afin de découvrir de nouveaux amis et de développer des compétences en expression écrite, les CP et CE1 correspondent depuis la rentrée avec les classes de Valérie et Sandrine de l'école « Les Tournesols » à Malansac. Après plusieurs échanges de courrier, la première rencontre a eu lieu à Noyal, juste avant les vacances de février. Cette dernière avait pour thème l'Art. Ainsi, les enfants ont été sensibilisés à de nombreux artistes à travers divers jeux de société, une chasse au trésor ... Après un joyeux pique-nique, tout le petit monde s'est transformé en artiste afin de réaliser des œuvres « à la manière » du grand peintre Piet Mondrian. L'après-midi s'est terminé par un excellent goûter préparé par les noyalais. Une chouette journée pour tous, petits et grands, riche d'apprentissages et l'on attend fin juin avec impatience pour retrouver nos amis cette fois à Malansac.

• Parcours d'orientation en maternelle

Les 3 classes de maternelle ont découvert cette activité durant 5 séances, les mardis matin, avec Delphine, intervenante en sport à la Communauté de Communes :

Que ce soit dans la salle de motricité de l'école, ou dans le gymnase de la Michochène, les enfants ont cherché des images, photos ou lettres de l'alphabet, éparpillées un peu partout. Ils devaient bien écouter les consignes avant chaque jeu, observer, repérer des indices, mémoriser, pour trouver les « trésors cachés ». Les plus grands ont utilisé un codage pour s'auto-évaluer.

Cette activité riche et ludique a beaucoup plu aux enfants. Elle leur a permis d'apprendre à mieux se repérer dans l'espace.

• Séjour à Sarzeau

Du 18 au 20 mai, les élèves de CE2 sont partis en séjour au centre PEP de Saint Jacques. Ils ont étudié sur place le cycle de l'eau, le milieu marin et ont découvert les mégalithes de la presqu'île de Rhuys.

• Inscriptions à l'école communale Jean-Marie Boëffard

(Maternelle et élémentaire) Année scolaire 2016 - 2017
Le directeur se tiendra à la disposition des familles pour tout renseignement sur le fonctionnement de l'école,

une visite de l'établissement et pour les inscriptions des nouveaux élèves les jours suivants :

- le lundi 29 août de 14 h à 19h,
- le mardi 30 août de 14 h à 19h,
- le mercredi 31 août de 14 h à 19h.

Ou à tout autre moment en prenant rendez-vous au 02 97 41 58 83 ou par mél : ecole.jmb@wanadoo.fr

Se présenter directement à l'école, 2 rue des Martins-Pêcheurs, muni du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile.

Tous les enfants de 2 ans (nés avant le 31 décembre 2014) peuvent être inscrits.

La rentrée des élèves est prévue le jeudi 1^{er} septembre 2016. ■

Amicale Laïque

L'Amicale laïque, pour le bonheur de nos enfants...

L'Amicale laïque est une association un peu particulière dont le but recherché est de financer des activités périscolaires. Cette association ne peut fonctionner que grâce au bénévolat des membres du bureau, des parents d'élèves et des enseignants de l'école Jean-Marie Boëffard. La convivialité et l'amitié définissent le mieux l'ambiance au sein de l'Amicale laïque. Mais l'équilibre est parfois précaire dans l'organisation et le déroulement de nos manifestations : il est donc indispensable que TOUS les parents d'élèves participent à nos activités. Cette participation aussi minime soit-elle, est INDISPENSABLE puisqu'elle permet de collecter des fonds générant des activités pédagogiques complémentaires à nos enfants.

Pour le premier semestre 2016, l'Amicale a permis de financer plusieurs sorties et activités pédagogiques :

- Le concours « au prix des incorruptibles » dont l'achat des livres a été financé intégralement par l'Amicale laïque,

- Une classe de neige dans les Pyrénées pour les élèves de CM1-CM2 du 16 au 23 janvier,
- Une sortie de 3 jours à Sarzeau pour la classe de CE2 du 18 au 20 mai,
- Des sorties au cours du mois de Juin pour toutes les classes (au domaine de Kerguéhennec à Bignan et au musée des Beaux Arts à Rennes).

Le bilan financier de nos manifestations est satisfaisant pour ce premier semestre. Le Loto du 12 mars dernier a été un succès de part le très grand nombre de participants et l'ambiance dans la salle. La traditionnelle fête de l'école du 5 juin, a tenu toutes ses promesses et a permis aux enfants comme aux parents de s'amuser sur le terrain avec les différents stands. Et pour finir, la convivialité était encore de mise entre Amicalistes et parents d'élèves lors d'une journée de rencontre organisée dans le parc d'animations « au petit délire » à Auray, le dimanche 26 Juin. ■



Prochaine date à retenir...

VIDE-GRENIER : 28 Août 2016, Place de la Mairie.

Vous pouvez dès à présent réserver un emplacement auprès de M. Stéphane Burban.

Contact : 02 97 66 45 13 ou 06 72 50 02 43

École du Sacré Cœur

Une année scolaire qui s'achève, ce sont : des CM2 qui quittent leur école, de nouveaux petits à accueillir, une communauté éducative qui travaille déjà sur l'année future !

Après un début d'année consacré à l'élaboration de notre spectacle musical sur le thème d'un « américain à Paris », cette année fut une année de recherche et de travail sur le thème des DECHETS avec le dispositif ECO ECOLE. Le comité de pilotage a pensé à impliquer les familles en relevant deux défis: une semaine zéro déchets; et un défi artistique sur le thème : les déchets ont une deuxième vie avec l'élaboration, en famille d'une structure.

Pour l'année prochaine la priorité de l'équipe enseignante restera d'aider chaque enfant à se construire en partenariat avec les parents, dans un climat de confiance et de respect de chacun. Maintenant un petit aperçu de ce qui s'est vécu cette année dans notre école... mais on vous invite également à découvrir notre blog: <http://www.ecole-sc-noyalmac.info/>

Le chef d'établissement

• Classe de neige à St Jean d'Arves

Cette année, les classes de CM1-CM2 ont pu découvrir une nouvelle région. La traditionnelle classe de neige s'est délocalisée dans les Alpes à St Jean d'Arves. Du 10 au 16 janvier, les élèves ont vécu un bon moment avec leurs correspondants de l'école St Charles d'Arzal. Au programme de la semaine, cours de ski par les moniteurs ESF et visites culturelles. Ils ont particulièrement été intéressés par le musée Opinel et la visite de la fromagerie. Le travail s'est poursuivi par des échanges de nouvelles policières avec leurs correspondants. Un bon moment qu'ils pourront partager avec eux au collège



• Un carnaval sous le soleil



Le samedi 19 mars, tous les élèves de l'école ont eu le plaisir de défiler devant leurs parents lors du traditionnel carnaval de la commune. Le thème choisi pour notre école était les couleurs. C'est en classe que les enfants ont imaginé leur déguisement, puis les ont confectionnés avec l'aide de leur enseignant ou assistante maternelle, en utilisant au maximum des matières recyclées, afin de rester en cohérence avec le thème d'année sur les déchets. Les rues de Noyal-Muzillac étaient resplendissantes de rouge, de vert et de jaune. Pour accompagner les pas de nos petits « carnavales » la fanfare était aussi de la fête. La matinée s'est terminée par un goûter en compagnie des enfants de l'école publique, puis le cortège s'est dirigé vers la cour de l'école où un pot de l'amitié, offert par l'APEL, ponctuait ce beau carnaval.

• Une année rugby

Les élèves de CM1-CM2 avaient déjà eu la chance l'année dernière de participer à une initiation au rugby proposée par le club de Muzillac. Cette année, coupe du monde oblige, les élèves ont pu pratiquer ce sport en classe pendant le premier trimestre. Enfin, pour clore le cycle rugby, la classe de CM2 est allée assister au match France-Angleterre du Tournoi des 6 nations féminin à Vannes. Une ambiance survoltée dans le stade qui s'est soldée par une victoire des Françaises !



• Un nouveau projet éco-école

Le comité de suivi éco-école composé de parents d'élèves, de l'équipe enseignante et des délégués des classes de CM a décidé de poursuivre notre travail sur la Biodiversité et la Solidarité et de commencer un nouveau thème: les DECHETS. Une matinée de lancement du projet s'est déroulée le jeudi 28 janvier.

Les enfants ont donc participé à 4 ateliers inter-âges pour se sensibiliser à cette problématique :

- Tri de déchets avec Anne
- Ramassage de déchets dans la commune avec Fabienne
- Atelier de création artistique avec Stéphanie
- Fabrication de papier recyclé avec Antoine

Par la suite, et après un diagnostic assez clair, nous avons décidé de travailler sur le tri des déchets au sein de l'école. Les CM2 ont pu élaborer un tableau récapitulatif sur la pesée des déchets. Les élèves de CP et CE1 ont fabriqué des poubelles de tri pour chacune de nos classes et les élèves de CE2 et CM1 ont sollicité la solidarité des parents en organisant des collectes de bouchons et de chaussures.

Ce beau projet sera présenté aux parents lors de notre matinée « Portes ouvertes » où nous pourrons découvrir les structures en matières recyclées, élaborées en famille mais aussi récompenser les familles qui se sont inscrites au défi « semaine zéro déchets ».

Notre éco code verra le jour sous la forme d'un roman-photo. Nous espérons vraiment avoir, pour la troisième fois, la labellisation ECO ECOLE.



• Toutes pompes dehors

Dans le cadre de notre projet éco-école sur le thème des déchets, nous avons lancé deux opérations en lien avec le recyclage.

La première opération s'intitule « Toutes pompes dehors ». Elle s'est déroulée sur une semaine au mois de mars. Nous avons récolté des paires de chaussures usagées que nous avons confiées à une association. Le bénéfice sera

utilisé pour permettre à des enfants atteints d'un cancer et hospitalisés aux CHU de Nantes et Angers de partir une semaine à la montagne pendant les vacances d'été. L'opération a eu un vif succès car nous avons récolté plus de 100 kg de chaussures.

La deuxième opération est la récolte de « bouchons plastiques » pour l'association « bouchons d'amour ». Elle dure toute l'année. Cette collecte servira à participer à l'achat de matériel pour améliorer la vie des personnes handicapées.

Nous remercions toutes les personnes qui nous accompagnent dans la réussite de ces deux actions.



• Le spectacle de Noël

Depuis le début de l'année scolaire, la préparation d'un beau projet avait motivé les petits comme les grands, chacun à la mesure de ses moyens : l'écriture et la mise en scène d'une comédie musicale intitulée « Un américain à Paris ». C'est le samedi 12 décembre que les enfants avaient invité leur famille à venir les applaudir sur les planches de la salle de la Jeune France. Dans une salle comble et sous les feux des projecteurs, les élèves ont enchaîné les danses, la projection de « cartes postales » et les chants rappelant l'ambiance du Paris des années 50. Un spectacle très applaudi par les parents et grands-parents, tout autant enthousiasmés qu'émus par le choix du thème. Les enfants ont été récompensés de leurs efforts en recevant des jeux de cour offerts par l'APEL de l'école et remis par le Père Noël en personne. Enfin le pot-au-feu préparé et servi par les parents a été lui aussi très apprécié de tous.





• Inscriptions pour l'année 2016-2017

La directrice Mme GUERIN se tiendra à la disposition des familles pour tous renseignements sur le fonctionnement de l'école, une visite de l'établissement, et pour l'inscription des nouveaux élèves : du mercredi 6 au mercredi 13 juillet 2016.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 02 97 41 54 10 ou par mail: eco56.sc.noyal-muzillac@enseignement-catholique.bzh

Peuvent être inscrits, tous les enfants nés avant le 1^{er} septembre 2013 et qui fréquenteront l'école à la rentrée ou dans le courant de l'année. ■

APEL

Cette année comme toutes les autres années, notre équipe ainsi que les parents d'élèves et l'équipe enseignante se mobilisent tous ensemble afin de diminuer le coût de toutes les activités extra-scolaires de nos enfants. Nous avons financé à hauteur de 40 % le voyage à la neige à Saint d'Arves dans les Alpes du 10 au 16 janvier pour les classes de CM1 et CM2.

Nous avons organisé plusieurs pots dans l'année, suite à des manifestations dans l'école. À commencer par le carnaval du 19 mars dernier, où nous avons pu assister à un défilé très coloré avec l'autre école et surtout accompagné de notre fanfare noyalaise. Le 21 mai, la porte ouverte de l'école présentait le thème des déchets.

Les 2 grandes manifestations de l'année étaient la « Tête de Veau » du 2 avril, à laquelle beaucoup de repas ont été servis malgré un manque de participation des familles de l'école et bien sûr notre kermesse du 26 juin, sur le thème des couleurs. Après le traditionnel défilé de chars préparé par les parents d'élèves accompagné une fois de plus par la fanfare, la journée s'est déroulée avec le repas du midi suivi des spectacles des différentes classes de l'école et en fin de journée la fricassée.



Toute l'équipe de l'A.P.E.L., vous souhaite de très bonnes vacances d'été et surtout de profiter de votre famille. À l'année prochaine. ■

Gros plan sur la cantine municipale

Depuis 1983, la commune de NOYAL Muzillac propose une restauration scolaire. Durant quelques années, une association gérait celle-ci desservant les deux écoles.

Les temps ont changé, les écoles ont accueilli plus enfants et la restauration s'est organisée dans les locaux de la cantine actuelle.

Aujourd'hui, cet établissement ouvre ses portes non seulement aux écoliers durant 5 jours en périodes scolaires mais également aux enfants fréquentant l'ALSH Ty Moun durant les vacances scolaires.



Ainsi c'est environ 26000 repas qui sont réalisés dans la cuisine de la cantine chaque année.

Armandine et Marie-France qui sont aux commandes de la cuisine depuis plusieurs années arrivent ainsi chaque matin à 7h30 pour préparer les repas du jour pour les 190 enfants - en moyenne - qui viendront déjeuner.

C'est une cuisine traditionnelle faite sur place qui est proposée. Les menus sont étudiés mois par mois afin de suivre au mieux la saisonnalité.

Dans les grandes lignes, les viandes sont livrées chaque matin par un commerçant local, tout comme le pain. Les fruits, légumes, charcuteries et certains légumes crus et poissons crus congelés (choux-fleurs, brocolis, haricots verts, dos de colin, saumon) arrivent une fois par semaine tout comme les produits laitiers.

Tout est stocké sur place réglementairement. Une telle organisation permet à la cantine d'avoir un équilibre le plus juste possible évitant ainsi le gaspillage qui est d'ailleurs une notion abordée avec les enfants régulièrement.

Donc, Armandine et Marie-France entreposent, nettoient, pèlent, découpent, tranchent, mijotent, enfournent, assaisonnent, pâtissent... toute la matinée pour enfin dresser avec l'aide de Sylvie les tables du déjeuner.

Bref, toutes les entrées, plats, desserts sont faits sur place et pour l'anecdote il est exceptionnellement servi des raviolis déjà faits et les enfants en sont ravis.

Le saviez-vous ?

Sur le site de la commune et par l'affichage dans les écoles, vous pouvez prendre connaissance régulièrement du menu proposé mais connaissez-vous les quantités manipulées par nos cuisinières pour certaines recettes ?

Voici deux exemples pour 200 enfants. Cela vous tente, alors à vous de faire les conversions...

Far breton

- 13 l de lait
- 78 oeufs
- 2 kg 6 de sucre
- 2 kg de farine

Auxquels on rajoute un bon tour de main et une cuisson pendant 45mn à 180°.

Sauté de dinde au paprika et poivrons

- 14 kg de filet de dinde
- 4 l de bouillon de volaille
- 2 kg d'oignons
- 2 kg de poivrons
- Du concentré de tomate
- Assaisonnement

Purée de pommes de terre maison

- 50 kg de pommes de terre à éplucher
- 10 l de lait
- Du beurre breton
- En proportion
- Sel poivre



Quand cantine scolaire rime avec réglementation...

Même si nos cuisinières ne manquent pas de savoir faire elles sont soumises à des règles d'hygiène bien évidemment drastiques mais également des règles visant à assurer une variété alimentaire et une qualité nutritionnelle optimum. Pour ce faire, les menus sont établis selon les normes GEM-RCN* afin de respecter les besoins nutritionnels des enfants en fonction de leur âge.

La base retenue doit être multipliée par le nombre d'années de l'enfant : 10g de viande, 100g de légumes, 140g de féculent. Si ces chiffres peuvent susciter des réflexions, ils sont néanmoins ceux des préconisations établies. Malgré tout ces chiffres ne font pas un bon repas et nos cuisinières s'appliquent chaque jour à rendre ces déjeuners copieux et goûteux.

* Groupe d'étude des marchés de restauration collective et nutrition.

... mais aussi avec goût et découverte.

La cantine c'est aussi un lieu de découvertes. Encadrés par le personnel (6 personnes en plus des cuisinières et de Sylvie aujourd'hui), avec les 3 Nathalie, Laurence, Isabelle et Marie, les enfants affinent voire acquièrent des facultés comme l'autonomie, la vie en collectivité et leur sens sont également sollicités. Ils goûtent avec plus ou moins d'entrain, testent leur odorat, découvrent de nouvelles saveurs...

Au-delà de repas « classiques » Armadine et Marie-France en accord avec les élus proposent des repas à thèmes.

Ainsi cette année, la semaine du goût a permis de faire découvrir les saveurs asiatiques, l'animation « Agrumes » a mis l'accent sur les biens faits de ces fruits de tous les jours, le repas galettes a fait le plaisir de tous et c'est sans compter sur le repas de Noël toujours très attendu.

La cantine de demain

Ce pourrait être un vaste projet. Mais à l'instar des enfants qui la fréquentent, la cantine évolue année après année. Certains penseront que cette évolution se fait attendre ou même qu'il y a beaucoup à faire, mais nous y travaillons.

Depuis quelques mois, une réflexion globale sur l'accueil des enfants est menée et la cantine en fait partie. Dans le cadre du projet APS (Accueil périscolaire), tous les personnels sont mobilisés pour faire de la pause méridienne un moment agréable, convivial pour tous. D'ores et déjà, autour de Maud directrice Enfance-Jeunesse, l'équipe est élargie. Des réunions régulières sont menées afin de mettre en place dès la rentrée, les outils pour un objectif de centralité de l'enfant dans le respect des individus, en considérant les règles de vie en communauté et l'épanouissement dans le contact que ce soit pour les enfants ou les adultes.

En outre, pour faire suite aux demandes recueillies durant les réunions de la commission cantine, des améliorations seront apportées aux liaisons parents-animateurs, aux menus qui seront agrémentés de codes couleurs permettant une meilleure lisibilité du contenu des assiettes, aux locaux qui seront embellis durant l'été...

Enfin dans les repas, la part des produits locaux et bio sera autant que possible confortée. Pour mémoire le prix de revient d'un repas, est pour l'année 2014-2015, de 5,29€.

Pour conclure, nous vous assurons veiller au bien-être des enfants dont on sait que le temps du repas est un moment particulier entre éveil et détente. Nous essayons de mettre en œuvre les meilleurs outils en réponse aux attentes de chacun.

Le 3 septembre prochain, dans le cadre du Forum des associations et des Portes ouvertes des bâtiments communaux, celles de la cantine le seront aussi et nous vous accueillerons bien volontiers.

Valérie Lafaurie - Le Divellec

• Rentrée 2016-2017 : accueil périscolaire

Depuis quelques mois toutes les énergies sont mobilisées (commissions, comité de pilotage...) pour la mise en place d'un accueil périscolaire. Celui-ci comprend la garderie des enfants de l'école JM Boëffard dans les locaux de l'ALSH ainsi que la pause méridienne pour les enfants des deux écoles. Ainsi les temps périscolaires et extrascolaires (accueil de loisirs) sont regroupés dans une organisation plus adaptée tant pour les enfants que pour les animateurs.

C'est un travail complexe que de prendre en compte toutes les données que génèrent des lieux, des activités et animateurs différents au service de l'enfant.

Nous avons à cœur d'offrir dès la rentrée, des prestations d'accueil le plus possible en adéquation aux demandes qui nous ont été faites.

Avec un personnel renforcé et motivé, l'équipe Enfance-Jeunesse accueillera les enfants avec le souci permanent d'assurer à ceux-ci et à leurs parents une disponibilité, une attention et une rigueur qui seront le gage d'un accueil de qualité.

Bien sûr si tout est fait pour que la rentrée se déroule parfaitement, des ajustements seront peut-être à mettre en œuvre, à l'instar des TAP, et nous les ferons, au plus vite. Les modalités concernant les horaires, tarifs, et conditions d'inscription... vous seront adressées avec les papiers de la rentrée. La tarification (cantine, accueil matin et soir, accueil de loisirs) sera calculée sur la base du quotient familial dont les tranches sont les mêmes quel que soit le service retenu. ■

Valérie Lafaurie - Le Divellec

Vie sociale et solidaire

ADMR du Trévelo (Noyal Muzillac, Le Guerno, Péaule)



L'ADMR vient d'emménager dans de nouveaux locaux. Depuis le 31 mars dernier, au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère de Noyal Muzillac, Caroline profite d'un bureau clair et rénové donnant sur la place de la mairie. Au 1^{er} étage une salle de réunion a été installée.

Notre association prendra bientôt le nom « d'ADMR du Trévelo » regroupant toujours les 3 communes de Noyal

Muzillac, Le Guerno et Péaule.

L'association continue de se développer, et le service rendu toujours plus efficace. La téléassistance « FILIEN Secure » est un compagnon indispensable dans tous vos déplacements et dans votre maison, n'hésitez pas à demander des renseignements.

Pour soulager votre quotidien, et vous rendre la vie plus facile, venez nous voir. Les bénévoles et le bureau de l'ADMR sont là pour vous donner tous les renseignements nécessaires. À bientôt. ■

Contact

Caroline : 4 place de la mairie 56190 NOYAL MUZILLAC

02 97 45 66 39

Présidente : Réjane Legoff

Responsable travail : Christine Tillard

Le Relais Parents Assistantes maternelles

Un atelier couture a eu lieu à l'initiative d'une assistante maternelle sur Péaule. Un sac de jeu a été réalisé par chacune des assistantes maternelles présentes. Cet atelier débutant ne demande qu'à être reconduit.

Toute initiative de la part des professionnelles peut être portée par le Relais, alors n'hésitez pas !



Les beaux jours sont là et le Relais a proposé aux assistantes maternelles et aux enfants animations et sorties de plein air :

- Quand la ferme vient à nous ! Le 17 mai, le Relais a accueilli la ferme itinérante de Baden dans le jardin du vieux couvent. 80 enfants et 30 assistantes maternelles sont venus à la rencontre des animaux.
- Tous les ans, le Relais offre aux assistantes maternelles une entrée au parc de Branféré. Chaque année, en juin, elle a rassemblé près de 40 assistantes maternelles et une centaine d'enfants.

- Afin de profiter du soleil du mois juin et du bord de mer, deux matinées plage, trempage de pieds et découverte du sable ont eu lieu à Billiers et Damgan. Près de 80 enfants et 25 assistantes maternelles ont apprécié ces moments-là. Certaines ont pu rester pique-niquer avec les enfants.

Et pour la rentrée ? Des projets, ateliers couture, musique, conférence... et initiatives nouvelles seront au programme.



En attendant, nous vous souhaitons un bel été ! ■

Géraldine et Sandrine

02 97 48 68 31

ram@muzillac.fr

Vie des associations culturelles

ANHA

L'association ANHA (Association Noyal d'Hier et d'Aujourd'hui) travaille actuellement à des recherches iconographiques et historiques concernant les villages de notre commune. Noyal-Muzillac a obtenu, en effet, le label « Commune du Patrimoine Rural de Bretagne » pour l'ensemble de son territoire en 2015. Auparavant, seulement le centre ancien du bourg était labélisé depuis 1994. Lors de la dernière étude réalisée, de nombreux villages noyalais ont été remarqués et retenus pour la richesse de leur patrimoine bâti. L'association envisage de réaliser une étude ou une exposition concernant ces sites que l'on pourra présenter à la Maison du Patrimoine l'année prochaine, nous l'espérons. C'est un travail de longue haleine auquel toutes les bonnes volontés peuvent s'associer. Il n'y aura pas de jeunes permanents à la Maison du Patrimoine cet été, le site recevra probablement des artistes.

Lors de la dernière assemblée générale de l'association, un nouveau bureau a été élu :

- Président : Jean Surzur
- Vice-président : Jacques Hazo
- Secrétaire : Robert Berlot
- Trésorier : Michel Raulo

Vous retrouvez également l'association à travers une rubrique, à la fin de ce bulletin, qui relate modestement l'Histoire de notre commune et région. ■

Pour le président, Jacques HAZO



Au gré des sentiers



Avec cette sympathique association l'année 2016 s'annonce aussi belle que les précédentes sur les chemins plats ou escarpés. Au rythme de nos sorties, nous ne verrons pas deux fois le même décor.

Le programme élaboré par les organisateurs est toujours aussi varié et nous permet ainsi de nous promener au-delà de Noyal. Après Locmariaquer, l'île aux Pies à saint Vincent sur Oust, Pornichet, l'île de Groix nous accueillera.

Cette année le repas de l'association fut partagé autour d'une paella géante dans une ambiance festive le 3 avril. La convivialité aidant, les plus courageux ont entonné des chants, repris tour à tour en chœur par l'assistance. L'accordéon de l'un des nôtres a donné envie de danser et, aussitôt le folklore breton cher à chacun a rythmé les pas des joyeux participants.

L'année 2016 voit aboutir les efforts de l'association par l'ouverture de plusieurs nouveaux sentiers. Nous espérons ainsi enrichir le patrimoine de notre commune.

Voilà pour ce 1^{er} semestre, lacez vos chaussures et venez nous rejoindre en septembre pour aller toujours plus loin. ■

Contact

Le président Bernard Stimec **02 97 42 85 49**

Collectif Loisirs Noyalais

L'association Collectif et Loisirs Noyalais poursuit son activité après la mise en place de nouveaux projets : gestion des archives, costumes, matériel et décors, la projection sur grand écran des spectacles son et lumière très appréciée des participants, le rallye cyclo-pédestre du dimanche 22 mai, l'occasion de découvrir ou redécouvrir le patrimoine bâti et naturel de la commune,

le spectacle son et lumière samedi 17 septembre journée du patrimoine. Nous déplorons l'annulation du week-end du 15 août intitulé « Arts de la rue » pour des raisons de logistique. ■

Toute l'association vous souhaite un bel été 2016.

Contact : **02 97 41 48 52**

Club du bel âge

Bonjour à tous,

Comme chaque année au mois de janvier notre Assemblée Générale suivie de son repas s'est bien déroulée permettant l'accueil des nouveaux adhérents. Le Conseil d'Administration est le suivant : Présidente Mme GOURIOU Danièle, Président adjoint Mr LE QUELLEC Gérard, Secrétaire Mr PIVAUT andré, Secrétaire adjointe Mme DAVID Jeannine, Trésorière Mme EON Gisèle, Trésorier adjoint Mr LE MASLE Raymond aidés par 13 membres du bureau. Le Club compte 134 membres.

La galette des rois en février a réuni 110 d'entre vous, attentifs aux informations qui nous ont été données par l'Espace Autonomie Séniors de Muzillac. Notre repas de mars a été une bien belle journée ayant régalé bien des papilles. La bonne humeur était de mise et bien que ce ne soit pas un bal, nombreux parmi les présents se sont laissés aller sur les danses bretonnes jouées par notre couple d'accordéonistes. En mai, direction la Vendée pour la Route de la sardine : visite de Saint-Gilles-Croix-de-Vie en petit train, déjeuner spectacle et élection de Miss Sardine. Tout un programme ! Notre voyage annuel nous emmènera en Aveyron, séjour à Laguiolle et visite de la région du 4 au 10 septembre. Nous organisons une croisière fluviale en automne 2017 : « **La Hollande authentique** », voyage de 7 jours et 6 nuits. Croisière effectuée sur le bateau de CroisiEurope. Elle aura lieu dans plusieurs mois mais ces voyages sont très prisés, c'est pourquoi il faut s'inscrire très tôt pour y participer. Si vous êtes intéressés et pour plus d'informations, s'inscrire rapidement auprès de Danièle au 02 97 42 90 17 ou danielegouriou@aliceadsl.fr.

La Noyalaise fleurie



Tarif : 1025 €. Offre ouverte aux adhérents et autres personnes si places disponibles.

Vous êtes nouveaux sur Noyal-Muzillac, en retraite (ou pas) ? Voici quelques informations concernant notre club : tous les mois, nous nous réunissons le deuxième jeudi à la salle de la Michochêne, sauf en juillet et août. Au programme : jeux de cartes, jeux de société, promenade et jeux de boules, deux lotos et un après-midi cinéma offert par le club. Un bon goûter accompagne ces réunions. En général au printemps et à l'automne une sortie d'une journée est effectuée ainsi qu'à l'approche de Noël. Un séjour de 7 jours est proposé tous les ans. Ce programme vous tente ? Alors n'hésitez pas et venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

La reprise se fera le jeudi 8 septembre dans la joie et la bonne humeur.

En attendant septembre et la reprise de nos activités, bon été à tous. ■

La présidente Danièle Gouriou
02 97 42 90 17

L'art floral a toujours autant de succès, depuis sa création (septembre 2009). Le nombre d'adhérentes est sensiblement identique.

Si notre activité vous intéresse, n'hésitez pas à nous rendre visite. Des inscriptions peuvent encore se faire.

Les cours ont lieu une fois par mois :

- Le jeudi de 14h à 16h et de 16h30 à 18h30
- Le samedi de 10h à 12h ■

Contacts

BOMAL Catherine **02 97 41 45 45**
BOUIT Mannick **02 97 41 40 68**

Jeune-France Calembredaine

Le bilan Théâtre 2016 dépasse toutes les prévisions, record d'entrées et la venue de nombreuses troupes du département ce qui révèle une certaine reconnaissance. L'atelier junior nous a présenté « La Colo » une comédie maîtrisée de bout en bout, saluée très chaleureusement par un public conquis, un encouragement pour ces apprentis comédiens qui poursuivront les ateliers tout au long de l'année le mercredi pour les 6 juniors et le samedi pour les 9 ados.

Les seniors ont également assuré de très belles prestations, les anciens ont confirmé et nous avons découvert de nouveaux talents, c'est la magie du théâtre. Dépasser les préjugés pour toujours surprendre, nous nous y attachons chaque année et entendons le poursuivre.



La troupe remettra deux chèques aux écoles de la commune, les bénéficiaires financeront de nouveaux rideaux de scène, des panneaux de décors, matériel de projection, agencement local de rangement. Nous remercions le bureau de la Jeune-France pour son investissement logistique visant le confort de notre public.

Tous les membres de la section théâtre travaillent déjà aux futurs programmes 2017 et profitent de ce bulletin pour souhaiter un bel été culturel à tous nos lecteurs. ■

Contact

02 97 41 48 52

E Korn An Tan

Depuis de nombreuses années le groupe de danses bretonnes E KORN AN TAN est animé tous les mardis soirs par un cours de danses dans une agréable ambiance, accompagné d'une animatrice sympathique qui nous fait réviser les danses et nous montre de nouvelles danses faciles à exécuter. Nous accueillerons les nouveaux amateurs avec plaisir.

Nous participons aux fêtes d'été en costume traditionnel. Tout d'abord la Noce Bretonne de Le Gorvello qui a lieu cette année le 19 Juin.

La Noce Bretonne de Noyal Muzillac qui aura lieu le Dimanche 7 Août.

Nous défilons avec les enfants en costumes le matin puis au cours du repas qui compte parfois plusieurs centaines de personnes, nous dansons accompagnés de musiciens et de la calèche des mariés. La journée se poursuit avec ventes de crêpes, animations pour les enfants, bar où le cidre est très apprécié et dans la soirée ventes de fricassee cuite dans des chaudrons plusieurs heures.

Nous assurons également des prestations dans deux campings de Noyal Muzillac en juillet et Août.



Les cours de danses enfants et adultes reprendront début Septembre. Les dates et heures vous seront communiquées dans le journal Ouest France. ■

Contact

Paulette LE CLAINCHE au 02 97 48 66 84

Jeune-France Musique



Ça y est, la fin de notre saison musicale approche à grands pas ! Cette année encore nous avons du travail. Dès la reprise des répétitions, au mois de septembre, nous nous sommes consacrés à la mise en place de notre week-end de concerts qui se déroulait à la salle de l'Asphodèle les 19 et 20 décembre derniers. Concerts qui comme tous les ans se sont très bien passés avec la venue d'un public nombreux. C'est ensuite la préparation des concours d'ensemble qui a commencé. Pour cela, deux stages ont été organisés. L'un avait lieu le week-end des 4, 5, 6 mars avec la présence de Nathalie Texier, Sophie Chesnel, Christophe Bruand ainsi que Philippe Hauquier. Quant au deuxième stage, il se tenait le week-end des 15, 16 et 17 avril avec cette fois-ci la présence de Alain Coudrais, Roger Le Febvre et Stéphane Kregar. Ces stages sont, aujourd'hui, devenus indispensables pour l'équilibre musical de notre orchestre. Une partie des cadres présents lors de ces stages sont aussi les personnes qui nous jugeront lors des concours. Certains viennent à Noyal depuis plusieurs années maintenant. Ils ont vu le travail effectué avec l'orchestre depuis quelque temps et savent de quoi nous sommes capables.

Nous nous sommes donc déplacés à Laigné dans les Pays de Loire le dimanche 1^{er} mai. La BF y a obtenu un Prix d'honneur et l'ensemble de percussions un Prix d'honneur mention très bien. Se sont alors succédées quatre répétitions pour continuer à travailler pour le concours national. C'est donc à Bruz (35) que nous avons concouru cette saison. La Batterie-Fanfare, pour la première fois depuis 4 ans, n'obtient pas son niveau GPN et repart avec un Accessit. L'ensemble de percussions finit quant à lui, premier ex-aequo avec les musiciens de la Sainte-Cécile de Janzé en obtenant un prix d'Excellence !

Dans tout ça il ne faut surtout pas oublier notre école de musique. Leur année musicale a le même principe que la nôtre, mais sous forme de concours individuels. Maintenant que ceux-ci sont passés, nous avons directement commencé à travailler sur le spectacle de l'audition de fin d'année qui aura lieu le samedi 25 juin. Nous espérons vous y voir nombreux pour encourager la relève de la BF et passer un agréable moment !

Pour plus de renseignements :

Cindy au **06 63 17 52 98**

Maintenant place à l'organisation de notre traditionnel couscous qui sera une fois de plus animé par l'orchestre « Les Winders ». Rendez-vous pris le samedi 27 Août salle de la Michochêne, venez nombreux ! Vous pourrez également venir nous voir les 13 et 14 juillet lors des fêtes historiques de Vannes.

La Batterie-Fanfare tient à remercier toutes les personnes qui la suivent tout au long de l'année, les cadres qui continuent à croire en elle et surtout, il ne faut pas oublier ses supporters qui sont toujours à ses côtés, merci pour leur soutien sans failles ! Cette année encore une centaine de Noyalais a fait le déplacement jusqu'à Bruz ! Un énorme merci à eux ! ■



La Musicalaise

Un inventaire très positif

Pour la première fois, la Musicalaise organisait le Marché de Noël en collaboration avec les Cousettes Noyalaises. Les 5 et 6 décembre. La population locale, mais pas que, s'est pressée dans l'ancienne école du Benguë, au cœur du bourg pour découvrir ce que les exposants avaient à proposer, tant en matière d'achats traditionnels dédiés aux fêtes de fin d'année qu'en « idées cadeaux ».

L'audition qui, habituellement, se déroulait en fin d'année n'a pas eu lieu. Par contre, les groupes d'élèves constitués grâce à l'école de musique ainsi que quelques musiciens professionnels se sont produits dans la chapelle récemment restaurée et qui bénéficie d'une excellente acoustique. L'ambiance était très conviviale et bon enfant.



Dès la fin janvier, l'Association a réuni ses élèves et leurs parents et amis à l'occasion d'une « galette-tombola ». Ce fut l'occasion pour la chorale des enfants de chanter et pour le groupe des adultes de jouer un peu de jazz. Là aussi, la participation fut excellente et les retours enthousiastes.

Fin juin s'est déroulée l'audition de fin d'année, occasion pour les élèves et les professeurs de faire partager avec l'assistance leur plaisir de faire de la musique en commun et de faire reconnaître les progrès enregistrés au cours des trois précédents trimestres. À noter que les trois groupes d'ados se sont montrés très prometteurs. Le bilan démontre qu'il y a eu, cette année, beaucoup de travail d'organisation de la part des cadres de l'Association mais aussi un énorme investissement personnel de la part des élèves. Les résultats sont probants et prouvent que la volonté d'avancer paie. ■

Caroline GABANT

Les Cousettes Noyalaises

Après quatre semaines d'interruption c'est dans de nouveaux locaux que l'association des Cousettes Noyalaises a réouvert son atelier.

Je remercie la quinzaine de bénévoles qui a œuvré toute une journée pour mener à bien notre déménagement. C'est donc au presbytère que désormais nous nous retrouvons tous les mardis après-midi et que nous aurons le plaisir de vous accueillir si vous souhaitez nous rendre visite.

Comme les autres années nous participerons au 14 juillet. Une nouveauté le samedi 19 novembre : bourse aux jouets salle de la Michochêne.

Et enfin nous organiserons avec la Musicalaise le marché de Noël le week-end du 3 et 4 décembre 2016.

Nous sommes reparties dans la confection de foulards pour l'association « le tiroir ouvert », foulards absorbants pour enfants et adultes polyhandicapés.

Nous poursuivons nos activités couture, tricot, crochet et peinture...

Nous vous souhaitons à tous un très bel été 2016. ■



Pour tous renseignements

Michèle SAVOURET 02 97 41 46 34

Jeune France Basket

État sportif

La saison 2015/2016 est maintenant terminée. Cet article va tirer un bref bilan.

Avec nos 54 licenciés, notre club survit de saison en saison. Nous avons 7 équipes, des U7 aux loisirs.

Nos basketteurs en herbe, **U7**, se sont retrouvés tous les mercredis pour apprivoiser notre ballon orange. Ce n'est pas une mince affaire !! Le baby-basket a pour mission de faire découvrir le basket de façon ludique à travers de nombreux jeux de manière à développer la motricité, l'aisance corporelle, approfondir les repères spatio-temporels...

C'est Florent NOURY, éducateur Profession Sport 56, qui a su encourager et valoriser nos fillettes de 5-6 et 7 ans. Nous espérons vivement toutes les revoir la saison prochaine.

Quant à nos **U9**, leur saison a été exemplaire !! Avec un petit effectif de 5 joueuses, nous pensions que la compétition aurait été difficile : elles nous ont prouvé que l'envie et l'assiduité aux entraînements payent. Nous les félicitons grandement pour leurs superbes prestations : aucune défaite sur toutes les rencontres.

Pour la saison prochaine, ce groupe uni change de catégorie et découvrira le championnat U11. Si votre enfant souhaite rejoindre la bande, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

MERCI à Amélie CAUNES de les avoir suivies tous les samedis.



Notre équipe **U13 filles**, jouant à Muzillac, était composée de 9 joueuses. De nombreuses blessures sont venues perturber la saison. Cependant, ces jeunes filles se sont accrochées pour mener à bien leur championnat. Groupe soudé depuis quelques années, elles ont accueilli Loënna les bras ouverts.

MERCI à Léa MARTIN qui a encouragé et coaché cette équipe toute la saison.

Pour nos **U15 filles**, nous gardons quelques regrets... Avec un effectif très correct, nos futures seniors ont survolé leur championnat lors de la 1^{ère} phase. Elles terminent 1^{ère} ex aequo avec Baden. Cependant, malgré un goal-average très positif, nous n'avons pas pu accéder à la D2. Ceci s'explique par l'annulation de la rencontre Baden/Entente Muzillac-Noyal lors du week-end des attentats en novembre dernier.

La seconde phase était très serrée également. Les filles ont énormément progressé tant dans le jeu collectif que dans la technicité et l'esprit d'équipe. Elles nous promettent un joli avenir.

MERCI à Thierry SINNESAL, qui depuis quelques années déjà, prend de son temps pour accompagner ces jeunes. C'est un réel plaisir de les voir jouer.

Cette saison, nous étions ravis de pouvoir accueillir une catégorie **U20 filles**.

Composée de 10 filles, cette bande de nanas se retrouve tous les vendredis soirs pour les entraînements et les week-ends pour les rencontres. Les filles ont pu se rendre compte du niveau car il est très proche de celui des seniors. Pas si facile !! Elles ont renforcé leur apprentissage tous les samedis.

MERCI à Hélène RAULO de les avoir entraînées tous les vendredis et à Samia FAUQUANT de les avoir suivies et dirigées tous les samedis.



Passons à nos aînées :

- **Seniors filles** : Depuis 2 ans que notre club ne compte plus cette catégorie, cette saison, nos 2 survivantes ont été mutées à St-Nolff car il était impossible de créer une entente. Avec une saison très compliquée pour elles (blessures graves), leur saison s'est terminée depuis janvier dernier. Terminant dernières de la D2, elles retrouveront la D3 dès septembre prochain.
- **Loisirs** : Une saison très compliquée également... Elles ont joué quelques rencontres d'octobre à avril mais l'effectif diminue et il a été rude d'obtenir un effectif correct. Cependant, elles se gardaient volontiers le moment de partage de gâteau et de café.

État festif

En septembre 2015, nous avons organisé notre dernier moules-frites. Cette dernière était une soirée très mitigée. Nous ne sommes plus capables, pour le moment, d'assumer et d'assurer ce genre de manifestation par manque de bénévoles adultes. C'est pourquoi, nous réfléchissons à un autre type de repas : vous en saurez davantage dans le prochain bulletin municipal.

Quant à nos ventes de crêpes, le succès est toujours au RDV. Tous les 11 novembre et 1^{er} mai, une odeur alléchante envahit la place de l'Eglise et les rues noyalaises. Nous donnons le meilleur de nous-mêmes pour satisfaire les réservations et les ventes sur place. Malheureusement, certains partent déçus...

Merci aux agriculteurs pour leur don de lait, merci aux licenciés pour leur don d'ingrédients et merci à ceux et celles qui se rendent disponibles pour installer, jouer du poignet et débarrasser.



Remerciements

Notre arbitrage est principalement assuré par une seule personne tous les week-ends : Hugo SINNESAL. Un grand merci à lui pour son dévouement et sa passion. En espérant que cette ferveur charme d'autres de nos licenciés pour suivre ses traces.

Merci aussi aux licenciés du club d'être présents lors des rencontres à domicile, lors de nos manifestations : gardons cet esprit convivial.

Et, merci aux parents d'avoir garanti les roulements des déplacements, parfois lointains.

Enfin, merci à la Jeune France de nous faire confiance et de nous épauler ainsi qu'à la municipalité pour leur soutien et de nous avoir permis (enfin) l'extension de la salle de sports.

À partir de septembre prochain, vous aurez la chance de profiter de cet agrandissement pour un confort commun (hand et basket). Venez nous rejoindre !!

Un MERCI spécial à nos 2 partenaires qui ont collaboré à la réalisation d'un jeu de maillots pour notre équipe loisirs : MG COIFF de Questembert et BG Menuiserie de Marzan.

Cette saison est à peine achevée que nous pensons déjà à la prochaine :

- Nous recherchons des enfants motivés pour jouer au basket et compléter nos équipes :
- U9 : enfants nés en 2008 et 2009
- U11 : enfants nés en 2006 et 2007
- Nous recherchons des adultes qui souhaiteraient rejoindre notre équipe loisirs. Cette catégorie est ouverte à toutes personnes désirant partager un moment sportif et surtout convivial tous les mercredis soirs.
- Si des jeunes filles nées en 1997-1998-1999 aspirent à dribbler et marquer des paniers, qu'elles viennent renforcer notre équipe U20.
- Notre plus grande attente serait de pouvoir accueillir notre équipe U13 filles (exilées depuis 4 années à Muzillac) dans notre complexe à Noyal-Muzillac. Pour assouvir ce désir, une réflexion est nécessaire : les créneaux de la salle de sports seront-ils suffisants ? Avons-nous assez de licenciés pour assumer ce retour (arbitrage, table et coach) ?

La suite de cette histoire sera pensée afin de pouvoir mener à bien une saison 2016/2017 dans les meilleures conditions. ■

Contacts

- CONAN Catherine : cat.conan@laposte.net
 - GUYOT Céline : celineguyot.13@hotmail.fr
- ou au **06 82 14 69 63** (N'hésitez pas à laisser un message)

Nous souhaitons à tous les Noyalais un bel été !!

D-Tonic



D-TONIC a innové cette année en proposant une toute nouvelle activité spécialement réservée à la gent masculine : le multisport.

En effet, chaque lundi ils sont une petite quinzaine à suivre les cours de Théo.

Le planning y est varié : Tchouckball, qui est dérivé du hand, un sport collectif sans contact afin de ne pas se blesser. Le Rugby flag, est un sport aussi sans contact avec les règles de jeu officiel du rugby sans plaquage. Il y a aussi des sports individuels comme le badminton ou la course d'orientation ainsi que des sports ludiques comme le Baseball, Kinball...



« Avis aux amateurs pour la rentrée prochaine »

La fin d'année approchant, le moment est venu de recharger les batteries. Rien de tel qu'une petite soirée entre adhérents pour clôturer la saison en beauté.

Tous à vos agendas : noter la rentrée sportive prévue le 05 Septembre 2016.

Bonnes vacances à tous. ■

Contact

Marina THOMAS 02 97 45 64 92

Gym Club Noyalais

La saison 2015 - 2016 s'achève. Nous nous retrouverons à la rentrée avec toujours autant d'entrain et qui sait... avec de nouveaux adhérents.

Nous vous invitons à nous rejoindre chaque jeudi, hommes et femmes de Noyal et d'ailleurs (Muzillac est représentée) et de tout âge puisque celui-ci s'échelonne de 60 à 85 ans. L'activité physique conserve, la preuve !!!



Nous remercions la Municipalité pour le soutien financier accordé à l'association. ■

Pour tous renseignements, contactez :

- Jacqueline LUCAS au 02 97 48 68 56
- Brigitte LE QUELLEC au 02 97 45 64 09

Hand-ball Club

Avec presque 160 joueurs et joueuses, le Handball-club de Noyal-Muzillac voit ses effectifs se stabiliser à un niveau important et aujourd'hui, alors que ce club va bientôt fêter ses 30 ans en 2017, il est l'un des clubs sportifs les plus importants du pays de Muzillac.



Ici, de 6 ans à plus de 50 ans, il y a une équipe pour tout le monde ! Le club de hand se conjugue aussi bien au féminin qu'au masculin puisque nos féminines composent une bonne partie de nos effectifs avec des féminines en seniors, en -16, en -14, en -12 et en école de Hand. Avec le club de Noyal-Muzillac c'est donc simple, on peut tous être handballeurs !

Mais il faut bien débiter, et l'école de Hand est là pour ça ! Avec Youenn, Manu, Pauline et Michel, tous nos jeunes handballeurs de 6 à 9 ans apprennent les rudiments de notre sport préféré. On y apprend bien sûr à manier le ballon, à tirer au but mais aussi et surtout à jouer collectivement. Et ça marche puisque plus de 30 jeunes sont en école de Hand. Une fois par mois des rencontres sont organisées avec d'autres équipes où tout le monde s'amuse dans différents ateliers ou dans des mini-matches.

Juste dans la catégorie au dessus, les -10 confirmés, le HBC Noyal-Muzillac dispose d'une équipe mixte. Tout ce beau monde est encadré par Samuel et Floriane. Les entraînements du mardi soir sont très suivis et tous veulent progresser... bonne humeur garantie !

Pour les -12 mixtes, c'est le premier vrai championnat ! Les garçons, avec Joël et Cédric, progressent et jouent avec envie. La première équipe domine son championnat et la deuxième... est à la deuxième place de sa poule ! Bravo les -12 continuez comme ça ...

Les -14 filles continuent leur apprentissage du handball avec Fred et Nathalie. Le championnat est plus difficile pour elles cette année car la plupart de nos jeunes découvrent cette catégorie, mais elles progressent et, le travail lors des entraînements porte ses fruits.

Passer de la catégorie des -12 à celle des -14 demande un certain temps d'adaptation, mais petit à petit nos -14 Garçons progressent sous la houlette de Tony, Laura et Mathilde. Il faut donc continuer et se donner à fond pour obtenir des résultats car cette catégorie demande un engagement physique plus important.

les -16 filles ont quant à elles réalisé un superbe parcours jusqu'en demi-finale en coupe du Morbihan sous la houlette de Sarah. Elles réalisent actuellement un très beau parcours en championnat, sans jamais rien lâcher !

Avec Denis, l'équipe senior féminine effectue un beau parcours en championnat avec toujours autant de courage et d'envie. Elles nous ont offert de belle soirée sportive à la Michochêne.



Enfin, pour les seniors garçons, le HBC Noyal-Muzillac aligne trois équipes cette année et dispose de plus de presque 35 seniors. Yoann dirige tout ce beau monde lors des entraînements qui ont lieu le mardi soir...



Alors si vous voulez voir du Hand à Noyal-Muzillac, n'hésitez pas à passer à la salle de la Michochêne pour venir encourager nos équipes... N'hésitez pas non plus à suivre l'actualité du HBCNM en vous connectant sur le site www.hbcnoyalmuzillac.com. ■

Jeune France Football



Cette saison 2015/2016 qui se termine a été une saison de stabilité et de reconstruction. En effet, après 2 descentes successives pour l'équipe A, on se devait de stopper l'hémorragie. Elle termine dans les 5 premiers de division D1. Quant à la B, avec un effectif amoindri par les blessures, elle n'a pas assuré sa place en D2, et descend en D3. Pour la C, c'est avec joie et convivialité qu'elle se retrouve le dimanche.

Le défi de la saison prochaine est de constituer 3 équipes séniors en s'assurant de garder nos joueurs et de rechercher de nouveaux joueurs pour étoffer notre effectif. Cela se fera avec Ronan Orjubin notre entraîneur depuis 2 saisons, qui a prolongé l'aventure noyalaïse.

L'équipe vétérans a continué à se donner rendez-vous le dimanche matin dans la bonne humeur et avec l'esprit d'équipe. Elle recherche des joueurs.

Contacts : Julien Raulo 06 71 56 49 39 ou Ronan Orjubin 06 66 91 80 49

Pour les jeunes 2 structures sont en place :

1. **Le groupement de Muzillac** pour les catégories U15 et U17 (âge de 14 à 18 ans). Il regroupe les clubs

de Noyal Muzillac et du Guerno et intégrera pour la saison 2015/2016 le club de Berric. Ce système permet de garder nos joueurs dans chaque club et de les faire évoluer dans une continuité de résultat.

Contact : David Fauquant 06 41 87 00 01

2. **Entente Noyal/le Guerno** pour les jeunes de 6 à 13 ans. Notre école de foot accueille tous les mercredis pour les entraînements jusqu'à 80 joueurs. Le samedi est consacré aux diverses compétitions dans les catégories respectives. Merci à tous nos éducateurs et particulièrement à Théo qui fait un travail remarquable avec en prime une semaine stage de foot pendant les vacances de Pâques, merci aux mamans qui n'hésitent pas à nous aider.

Contact : Rinaldo Mariello 06 37 76 82 10

Nous recherchons des éducateurs bénévoles dirigeants pour ces équipes, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous tenons à féliciter nos 2 arbitres officiels pour leur travail de l'ombre et indispensable pour la vie du club et plus particulièrement Yann qui a débuté l'arbitrage dans les catégories jeunes. Nous sommes et serons toujours présents pour l'accompagner dans ces divers déplacements. Bonne réussite à lui.

Nous remercions tous les bénévoles qui œuvrent à nos différentes manifestations et fêtes indispensables au bon fonctionnement de notre club. Mathieu et son équipe s'activent à la réussite de notre loto et noce bretonne du 6 et 7 août prochain. Aussi nous allons profiter de l'Euro 2016 pour assurer des retransmissions de matchs sur écrans géants à la salle de la Jeune France. ■

Contact : Mathieu Guyot 06 75 34 37 16

Comité des Boules de Bourgerel

Le comité accueille avec plaisir tous les joueurs de boules de tous les âges de la commune et des communes environnantes tous les mercredis, samedis et dimanches après midi sur 4 jeux couverts et 16 jeux en plein air.



L'association compte à peu près 90 adhérents sachant que les adhésions sont prises tout au long de l'année. Le bilan financier 2015 et les projets 2016 ont été adoptés à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale du 17 avril dernier. Les dates des différents concours sont mentionnées au calendrier des fêtes.

Le bureau reste inchangé:

Président : Jean Pierre Michelot

Vice président : Roger Elain

Secrétaire : Alain Daniélo

Secrétaire adjoint : Daniel Le Gal

Trésorier : Gilles Richard

Trésorier adjoint : Robert Lucas ■

« Noyal-Muzillac, une page de mémoire »

• Le Moyen âge : les Templiers, 1^{re} partie

Lors du précédent article, je vous ai fait remarquer qu'avec les Croisades, on voit émerger des ordres religieux militaires comme celui des Hospitaliers ou des Templiers. Je vous ai présenté celui des Hospitaliers. Aujourd'hui, nous allons aborder celui des Templiers.

Avec les Croisades, 4 états latins d'Orient vont peu à peu se constituer : le royaume de Jérusalem, le comté de Tripoli, la principauté d'Antioche et le comté d'Edesse.

Godfroi de Bouillon est proclamé roi mais n'accepte que le titre d' « Avoué du St Sépulcre », son frère Baudouin, comte d'Edesse, est proclamé roi le 25 Décembre 1099 à Bethléem.

En 1119, le massacre de pèlerins chrétiens va conduire des chevaliers à s'engager à défendre les pèlerins (les paumiers) et à protéger les Chemins. C'est la création de « la Milice des Pauvres Chevaliers du Christ » avec le champenois Hugues de Payens (Payens) et Godefroy (Geoffroy) de Saint-Omer.

En 1120, la « milice » devient autonome et ne dépend plus du Prieur du St Sépulcre. Le roi Baudouin II, dont le palais occupe la mosquée à l'emplacement du Temple de Salomon, leur en cède une partie. Ce lieu va leur conférer leur nouveau nom: les « Chevaliers du Temple » ou « Templiers ».

Reconnu comme « ordre » au Concile de Troyes le 13 Janvier 1128, c'est alors le premier ordre religieux militaire (les Hospitaliers, créés antérieurement, se militariseront plus tardivement vers 1140). L'implantation en Bretagne se fait dès 1128 : Hugues de Payens s'y rend en mai pour recevoir des terres du duc de Bretagne, Conan III. En 1217, le duc Pierre Mauclerc confirmait les donations faites aux Templiers.

Le second maître Robert de Craon (1136-1149) va favoriser le développement en Occident des commanderies et des privilèges. Le Temple va bénéficier de nombreuses donations : terres, rentes et parfois donation de soi et de ses biens...

La Terre Sainte est définitivement reprise aux Francs en 1290: l'Ordre n'a plus sa principale raison d'être. Après la chute de l'empire d'Orient en 1291 ils se concentrent en particulier en France où ils deviennent des administrateurs et des financiers. Pour assurer la logistique économique et financière de ceux qui combattent « l'infidèle » en Orient et pour entretenir leur puissance militaire, des commanderies sont créées dans tout l'Occident. Les revenus des terres templières et l'important trafic commercial font que les Templiers sont surnommés les « banquiers de l'Occident ». Ils s'occupent du transfert de fonds que faisaient, en particulier, les juifs et les lombards. Ils oublient peu à peu leur règle et augmentent leur fortune.

La règle monastique des Templiers, influencée en partie par le cistercien Saint Bernard, est très stricte. Ils sont soumis à 3 vœux : chasteté, pauvreté et obéissance.

L'habit blanc (symbole de l'innocence) celui des Cisterciens, frappé d'une croix rouge (symbole du martyr) pour les Frères chevaliers (depuis 1147 probablement, port de la croix rouge sur l'épaule gauche et sur la poitrine, accordé par le Pape Eugène III).

L'habit noir ou brun frappé de la croix rouge pour les Frères sergents ou écuyers.

Le Gonfanon ou le baucent est l'étendard, la bannière de l'ordre. L'organisation est la suivante:

- Les provinces pour chaque pays comptent des préceptories régionales.
- Les bailliages regroupent plusieurs commanderies à l'échelon régional.
- Les commanderies (aux XII^e et XIII^e), on trouve les appellations de « magister » ou « preceptor » pour désigner le commandeur et « domus Templi » pour les commanderies: maison-mère dont dépendent les membres (propriétés annexes). Ce ne fut qu'au XIV^e siècle que toutes les anciennes possessions issues de l'héritage des Templiers portèrent le nom de Commanderies.

À la tête de la commanderie se trouve le commandeur puis les frères chevaliers. Les futurs chevaliers se donnent avec leurs chevaux, leurs armes et leurs biens. On trouve des frères chapelains chargés de l'église, d'autres liés aux activités agricoles, des cellériers, aux fonctions d'intendant, des chambriers dans l'entourage du commandeur. La maison accueillait également des donats, des laïcs mariés ou non qui vivent dans la commanderie et participent aux activités. Il faut ajouter les domestiques, les bergers, les bouviers, les cuisiniers...

La présence des femmes étaient interdites par les statuts tant des Templiers que des Hospitaliers.

Au XIII^e on compte en France de 300 à 600 commanderies, en Angleterre environ 40 et en Aragon 32.

L'histoire des Templiers ne s'arrête pas là et notre territoire a été aussi une terre templière comme nous le découvrirons prochainement ! ■

Jacques HAZO pour l'ANHA



Prêt
à l'0,01%

Devenir propriétaire ? C'est le moment....



**ADIL 56 / AGENCE DEPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT**

Des juristes spécialisés dans le domaine du logement sont à votre disposition, **soit dans les centres permanents de Vannes ou de Lorient, soit dans l'une des 29 permanences assurées sur l'ensemble du territoire morbihannais.** ■

Un seul numéro: 0 820 201 203 (0.09€/mn)

Présence verte

À titre d'information, la mairie a signé une convention avec cet organisme pour de la téléassistance. ■

Tous renseignements pour le Morbihan
02 97 46 51 23

Chèque-Sport 2016/2017 pour bouger sans se ruiner !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque-sport pour inciter les jeunes de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

Cette année encore, à compter du 1^{er} juin, les jeunes né-e-s en 1998, 1999, 2000 et 2001 peuvent retirer leur Chèque-sport sur jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport et le faire-valoir auprès des clubs partenaires. Cette aide

individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons affiliés à une fédération, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL) et service sportif proposé par une collectivité (cours de natation de la piscine municipale par exemple).

Toutes les infos sur jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport ■



Rappel de réglementation

Pour la tranquillité de tous, il est rappelé que les chiens ne doivent pas vagabonder seuls sur la voie publique de jour comme de nuit, et doivent être tenus en laisse.

Plusieurs de nos concitoyens nous signalent des chiens errants sur la commune, pouvant entraîner des incidents. Merci de votre vigilance. ■

Forum du 3 septembre 2016

Le forum des associations de Noyal-Muzillac aura lieu le samedi 3 septembre 2016 de 10h à 18h dans la salle polyvalente de la Michochêne. Toutes les associations sportives et culturelles sont invitées à participer. Les inscriptions seront reçues à la mairie de Noyal-Muzillac.

Cette journée sera également l'occasion de faire visiter la cantine, l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) et la mairie. Ces bâtiments seront ouverts le matin de 9h à 13h. ■

Concert patrimoine

Dans le cadre des concerts patrimoine, la mairie de Noyal Muzillac en partenariat avec l'association FILERI FILERA, a vu un public enthousiaste venir écouter un groupe de Gospel, le 15 mai dernier dans la chapelle de Benguë. Les New Gospel Singers ont interprété des Negro Spirituals et des Gospels connus ou inconnus. L'ambiance était au maximum et le public a participé en chantant et frappant dans les mains. Ce fut un moment convivial et le public ravi en a redemandé. Nous attendons avec impatience deux ans pour renouveler cette manifestation. ■



Salle de Bois Gestin, une nouvelle salle à votre disposition

Depuis janvier 2016, la salle de Bois Gestin est en location pour vos différentes activités toute la journée jusqu'à 22h. Vous pouvez la louer pour des réunions, des ventes à la journée, des expositions, des repas de familles. Elle dispose d'une cuisine aménagée, de tables et de chaises. Elle peut recevoir jusqu'à 40 personnes assises. Tarifs : 40€ la journée sans la cuisine, 80€ la journée avec cuisine. ■
Contact : Mairie de Noyal Muzillac

Cérémonies des 19 mars et du 8 mai

C'est avec émotion et dans le recueillement que les cérémonies du souvenir se sont déroulées à Noyal Muzillac. Un pot de l'amitié a été offert par la mairie. ■



Les scieurs de bois de Noyal Muzillac

Au printemps dernier, deux samedis matin, de bon pied et de bonne humeur, des membres d'associations noyales et des bénévoles outillés de tronçonneuses, brouettes et courage se sont retrouvés aux ateliers municipaux de la mairie pour débiter, fendre et ranger quelques cordes de bois. On entendait de loin et dans le village le bruit des tronçonneuses et la fendeuse prêtée gracieusement par la CUMA. On se serait cru en forêt ! Ces troncs et ces branches d'arbres proviennent essentiellement des récupérations de l'aménagement foncier en cours sur la commune.

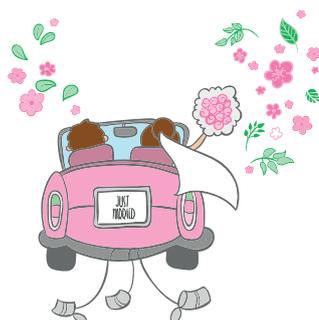
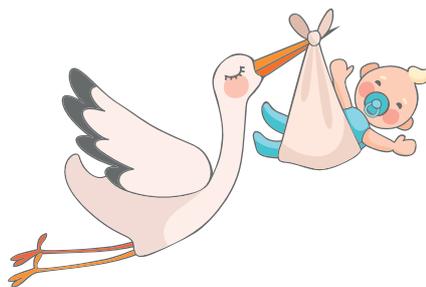
Ces vaillants travailleurs permettront aux associations de disposer d'une bonne réserve de bois pour l'organisation de leurs manifestations. ■



État civil de Mai 2015 à Novembre 2015

Naissances

COGARD Yann	<i>Le Bois Gestin</i>
EON Cloé	<i>12 Avenue des Peupliers</i>
GABEL Morgan	<i>3 Rue La Lande du Pâtis</i>
GALLOIS Jade	<i>Bourgerel 11 Chemin des Marais</i>
GIROL Manon	<i>Kerguino</i>
LE BOT Noé	<i>Brulis 12 La Grande Rue</i>
ORJUBIN Simon	<i>8 Bodrevais</i>
POCHON Joshua	<i>12 Les Hauts de Pont Pily</i>
TULEPO Justine	<i>Trébigan 10 Chemin du Rocher</i>
MEHUYS Charli	<i>16 rue Pasteur</i>
FLEURY Liam	<i>2 impasse des meuniers</i>



Mariage

DREAN Yoann & BOURRAUD Lucie
3 Rue de Rohel

Décès

ALLANIC René	<i>Le Bois Gestin</i>
BEHEREC Michel	<i>18 Avenue des Peupliers</i>
BROHAN Henri	<i>Lestreborgne</i>
BROHAN Marcel	<i>La Hutte</i>
DREAN Emilienne	<i>1 Rue des Martins-Pêcheurs</i>
FRADETAL Jean	<i>9 Le Pont Pily</i>
FOUCRAUT Désiré	<i>10 Rue François de Carné</i>
GODART Elie	<i>Le Maguéro</i>
GRAS Hélène	<i>Le Petit Cadillac</i>
GUILLOIS Antoinette	<i>Bourgerel 2 Chemin du Moulin</i>
GUILLOUZOUIC Jean-Claude	<i>9 Route du Grand Closne</i>
LE BOT Blandine	<i>Kervy 5 Allée des Lilas</i>
LE GALLO Émile	<i>Rue des trois Vallées</i>
MITOUARD Lucienne	<i>1 rue Haute</i>
PASCO Albertine	<i>Noyale Muzillac</i>
PAUTREMAT Roland	<i>Brulis 10 Rue de la Grenouille</i>
RAGOT Daniel	<i>15 Résidence de Beaufort</i>
ROBERT Guy	<i>Bourgerel 2 Chemin du Moulin</i>



Mémento

Les écoles

- École communale
Jean-Marie BOEFFARD
Rue des Martins Pêcheurs - Tél. 02 97 41 58 83
- École privée du Sacré-Cœur
Rue des écoles - Tél. 02 97 41 54 10

ALSH - Ty Moun

Maud PILIA (sur rendez-vous)
Tél. 02 97 41 50 34
alsh.noyalmuzillac@live.fr

Agence postale intercommunale

Tél. 02 97 41 52 26
Mairie de Noyal Muzillac
Place de la mairie
Bureau ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h

Bibliothèque

1 rue de la Ferme du Portail - Tél. 02 97 48 69 60
bibio.noyalmuzillac@wanadoo.fr

Ouverture au public

Mercredi 10h/12h et 15h/17h
Jeudi 17h/19h - Samedi 10h/12h

Assistante sociale

Sylvie ANEZO (sur rendez-vous)
Tél. 02 97 69 54 82

ADMR du TREVELO

Noyal Muzillac - Le Guerno - Péaule

4 place de la Mairie - Tél. 02 97 45 66 39

Ouverture

Lundi et jeudi de 9h à 16h
Mercredi fermé
Mardi et vendredi de 13h30 à 16h

Presbytère

- Muzillac : 5 avenue Lamennais Tél. 02 97 41 67 49

Hébergements / Restauration

- **Camping Le moulin de Cadillac**
Patrick GUENEGO - Tél. 02 97 67 03 47
www.camping-moulin-cadillac.com
- **Manoir de Bodrean**
Bodrean - Tél. 02 97 45 62 26
manoir-bodrean.com

Urgences

Samu 15
Toutes urgences 112
Les Pompiers 18

Gendarmerie

Composer le 17
Tél. 02 97 41 67 07
Après 19 heures, répondeur automatique.

Urgences dentaires 02 97 63 12 73
(dimanches et jours fériés)

Urgences médicales 15

Pharmacie de garde composer le 32 37

Médecins

Hélène BILLY, Aurélie DANIEL,
Karine DURLIAT et Marie RASSE
Maison médicale - 3 rue du Presbytère
Tél. 02 97 41 57 07

Infirmiers

Gilles HAVART, Yoann DUSSURGEY
Maison médicale 3 rue du Presbytère
Tél. 02 97 41 46 62

Kinésithérapeutes

Aurélie GOUBAUD, Thibaud PEDRON
et Élodie MADEC
Z.A. des Buttes
Tél. 02 97 41 51 08

Ostéopathe-kiné

Anne Catherine LE MOIGNO
Z.A. des Buttes
Tél. 02 97 41 51 08

Pharmaciens

Isabelle et Jean-Marc LE BRAS
1 Place de la Mairie
Tél. 02 97 41 46 77

Taxi-Ambulance

Michel LAVAL
Rue François de Carné
Tél. 02 97 45 60 00

Psychologue

Jacqueline LEJALE HANGOUET
Trébigan
Tél. 02 97 41 44 59

Psychosomatothérapeute

Chantal LE TARNEC
3 rue du Presbytère
Tél. 06 69 65 25 26

Calendrier DES MANIFESTATIONS

Juillet

- Tout le mois** Expositions dans la chapelle de Benguë
- 2 Le patrimoine en marche (CPRB)
 - 2 et 3 Ball-trap - Chasseurs
 - 3 Course Cycliste «La cœur de Bretagne»
 - 14 Animations du 14 Juillet
 - 23 Cochon grillé Hand-Ball

Août

- Tout le mois** Expositions dans la chapelle de Benguë
- 6 Loto Jeune France Football
 - 7 Noce bretonne
 - 13/14 Boules de Bourgerel
 - 27 Couscous Jeune France Musique
 - 27 Boules concours communal Bourgerel
 - 28 Vide grenier de l'amicale laïque JMB

Septembre

- 3 Forum associations sportives et culturelles
- 17 Repas du Basket
- 24 Cochon à l'ancienne Jeune France

Octobre

- 2 Repas de l'association Saint Martin
- 8 Repas couscous de l'amicale laïque JMB
- 29 Soirée cabaret Musique Jeune France

Novembre

- 5 Repas cassoulet Football
- 11 Ventes de crêpes basket
- 12 Repas des aînés
- 19 Loto Jeune France
- 19 Bourse aux jouets Les Cousettes

Décembre

- 3 et 4 Marché de Noël La Musicalaise et Les Cousettes
- 10 Fête de Noël - Sacré Cœur

2016

